

**SECONDIGNY EN GATINE
DEUX - SEVRES**



MANUEL D'HISTOIRE LOCALE

Manuel N° VIII

Anciens Fiefs, Châtellenie de Secondigny

*

**1° Partie - Commune de Secondigny,
(Moins la Mosnerie et la Petitière)**

*

**Rédaction, Claude Julliot
Secondigny Septembre 2007**

SOMMAIRE

- SECONDIGNY DANS LA GATINE ET LE POITOU -

TOME I

- Chronologie, de 1050, Moyen-Age à l'Empire...
- Le Château de Secondigny...
- Notes : Guerres de religion en Poitou...
- Bibliographie.

TOME II

- Chronologie, Secondigny de l'Empire à nos jours...
- Documents : Recensements ; Ecoles ; Elections...

TOME III

- Secondigny et la Gâtine de la préhistoire à l'an 1.000...
- Les Comtes du Poitou, Ducs d'Aquitaine, Parthenay et la Gâtine...
- Documents : Cartes Postales Anciennes...

TOME IV - Campagne de Secondigny -

- Du Moyen Âge à nos jours, Chemins, Forêts, Pommes...
- Documents d'archives, Louis Merle, Desprez...
- Origine des villages et lieux-dits...
- Les villages en 1947, Exploitants et surfaces cultivées...

TOME V

- Eglise Sainte-Eulalie. Chronologie...
- Eglises, Abbayes et Chapelles du Canton...
- Les Croix de Chemins du canton (aussi sur Internet)

TOME VI

- Au fil du Thouet et de ses affluents. Moulins, lavoirs...
- Documents...

TOME VII

- Généalogie et Métiers à Secondigny au XIX^e siècle ... Inventaire en cours.

TOME VIII

- 1^o Partie – **Maisons nobles de Secondigny** - La Mosnerie, Braudière, Petitière.
- 2^o 3^o 4^o Parties - Maisons nobles en Périphérie Sud de Secondigny ...
- 2^o Vernoux et Le Beugnon ; 3^o Le Retail ; 4^o Allonne, et Azay-sur-Thouet.
- 5^o 6^o Parties - Maisons nobles en Périphérie Nord de Secondigny...
- 5^o Châteauneuf et Neuvy-Bouin ; 6^o Pougnes-Hérisson.
- 7^o Partie – Blasons des familles nobles du Comté. (Aussi sur Internet)

TOME IX

- Géologie de Secondigny : Carrières, Tuileries, Mines (révision en cours)

TOME X

- Cadastres et plans du bourg. Détails, Sculptures, Caves, Maisons....

TOME XI

- CPA et Photos anciennes conservées sur CDRom.

- La Bartière, paroisse de Secondigny -

Dictionnaire Topographique de Bélissaire Ledain,

1292, *La Barretière*, (Archive historique du Poitou, XX, 265).

1427, *La Barretière*, (Archive des Deux-Sèvres, E. 270)

1459, *La Barretière* relevant de la Sgrie de Secondigny (bilbl. Poit. ms 141)

Ne pas confondre avec la Barretière, la Bartière et la Barière de St-Aubin le Cloud ; la Barrotière et la Barrelière de Secondigny ; la Barrotière de Vernoux, etc.

* * * * *

Origines,

Le sous-fief de la Bartière que nous supposons être la Métairie de M. Audurier, route de Pougnes semble de par le nom de ses propriétaires successifs, faire partie du fief de la Vergne ; C'est pourquoi nous ne rentrerons pas dans le détail de la généalogie des différentes familles propriétaires.

Le nom peut venir, soit de *barte*, mot gaulois signifiant brosse, broussailles, soit, de *barro*, signifiant : barrière ou péage.

Notons l'existence d'une ancienne famille noble « Barret » dont nous retrouvons dès 1250 l'existence à Neuvy, Bouin et Clessé et dont l'un des membres, Guillaume Barret est dit, valet (jeune écuyer), Seigneur de la Barretière, tenant divers fiefs relevant de la seigneurie de Leigné près de Parthenay.

La maison Audurier plus récente, a été construite vers 1880

Chronologie.

- **La Bartière**, « 1292 » Maison noble

- **1447-1459**, Jean de la Vergne, Sgr de la Vergne et de la Barretière.

- **1579**, Guyot Faubert, écuyer.

- **1673**, Pierre Acquet, écuyer, seigneur d'Ozé.

- **1700**, René Dumont, Ec., Sgr de Richemont, fils de feu Pierre Acquet.

- **1741-1745**, Pierre Jean Dumont Aquet de Richemont, ancien capitaine au régiment d'Artois. Le fief s'appelait alors Bertière.

- **1753-1768**, Antoine Avice, seigneur de la Mothe et la Vergne.

Le détail des filiations figure dans le chapitre consacré à la Vergne

* * * * *

La Bartière, la Marietterie, la Séguinière et la Martinière, avec les châtaigniers centenaires, les prairies naturelles, et la réserve écologique forment en 1999, le parc naturel de Secondigny.

* * * * *

La Bertrandière, Secondigny

- Historique -

- **La Bertrandière**, est la partie sud du bourg comprise entre le chemin du Bosquet et le Thouet. Le nom serait-il un souvenir du passage de Du Guesclin ? Il existe aussi des « Bertrandières » à Pougne-Hérisson, la Peyratte, Pompaire et Ménigoute.

Un examen rapide montre que la Bertrandière est en 1999, la plus ancienne maison entière du bourg de Secondigny, ayant conservé sa structure du XVI^e siècle.

En 1460, dans l'inventaire du château de Secondigny, fait à la demande du roi Charles VII, à l'occasion de la remise de la Gâtine à Dunois, nous notons l'existence de la tour « regardant le moulin à blé » qui se situait à 50 mètres au-dessus de la Bertrandière

Ce moulin dont l'existence figure dès le début du XII^e siècle dans les cartulaires de Cormery et de l'abbaye de Fontevraud ne pouvait se situer, bien sûr qu'en bordure du Thouet et au plus près de la Bertrandière.

Le grand étang de Secondigny a été asséché en 1579, pour laisser la place à de grasses prairies, rendues nécessaires par l'augmentation du cheptel de bovins. Il nous paraît raisonnable de penser qu'à ce moment, le grand moulin de Secondigny a été transféré de sa position initiale de la Bertrandière à son emplacement actuel au « Chef du Pont ».

Perpendiculaire au Thouet, la partie basse de la maison semble la plus ancienne. Le blason de la cheminée, comme celui situé au linteau d'une fenêtre, porte la date de **1586**. A cette époque de guerre de religion, Secondigny était la propriété des héritières d'Arthur de Cossé. Peu après la construction de cette maison, le 2 octobre 1587, le roi de Navarre, futur Henri IV, avec ses troupes commandées par La Trémouille, passe la soirée à Secondigny.

Le moulin qui n'existe plus, se serait situé à la place du lavoir actuel, en travers de la rivière. Curieusement, nous notons encore la présence d'un vannage à cet endroit. Le droit des moulins étant immuable, les archives de la DDE doivent contenir des renseignements intéressants sur les moulins de Secondigny.

Le blason permettant de dater le bâtiment est composé d'un arbre stylisé reliant les lettres A et D sans doute celles des familles des premiers propriétaires. La date 1586 est gravée en partie inférieure.

La Bertrandière s'intègre très bien dans l'ensemble formé par le bois de l'Aumônerie, le lac des Effres et la vallée du Thouet. Les réflexions lancées par la Mairie à ce sujet devraient mettre en valeur le côté touristique de Secondigny et sauvegarder cette maison digne d'intérêt.

L'accès des sentiers de découverte du bois de la Mosnerie pourrait se faire en passant par la Bertrandière. Une courte passerelle sur le Thouet pourrait la relier au terrain communal. Ce trajet plus agréable aurait l'avantage pour les mamans et leurs enfants d'éviter de longer la route de Niort et le danger de sa circulation.

Juillet 1999

* * * * *

- Descriptif -

La Bertrandière est située à environ 50 mètres à l'extérieur des murailles de l'enceinte fortifiée de Secondigny, coté Sud. Néanmoins la réalité prosaïque montre que pour se protéger de la violence latente contre les biens et les personnes, les occupants ont fortifié l'ensemble des bâtiments. Les ouvertures étaient barreaudées comme le montre les trous de scellements encore visibles dans les pierres d'appui en granit.

Cette maison ancienne parvenue jusqu'à nous a subi pendant des siècles peu de modifications. Sur le cadastre de 1838, les bâtiments forment un U avec une cour intérieure, la face ouverte étant celle de la rivière.

La Bertrandière est composée d'un ensemble de bâtiment formant un angle, dont la partie en bordure de la route du Bosquet, autrefois grange et remise a été transformée en habitation moderne. Le bâtiment principal de 24 mètres de long sur 7 de large se retourne sur les dépendances avec l'ancien four à pain.

Le logement Sud comprend une pièce au rez-de-chaussée, un couloir traversant le bâtiment, un escalier menant à l'étage desservant une chambre avec cabinet de toilette. L'accès à l'ancien four sert d'entrée au second logement qui possède deux chambres, deux couloirs, une buanderie et une cuisine au rez-de-chaussée, et deux chambres à l'étage. Un troisième logement comprenant deux chambres à l'étage est desservi par un escalier, coté jardin. Il existe une cave sous les deux chambres côté Nord.

Dans la chambre à l'étage du 3^o logement, nous voyons une cheminée de style Louis XV de ~ 1730, avec moulures en rive du plafond.

L'étage aménagé sur l'ensemble du bâtiment montre que la maison est polyvalente ou « Bourgeoise ». Le rez-de-chaussée est affecté à l'échoppe, espace public ou l'occupant s'occupe de son négoce, moulin, notaire etc. L'étage « salle haute » est réservé à la famille avec son équipement domestique, cheminées, éviers, latrines etc.

Les deux pierres saillantes en granit au-dessus de la porte d'entrée devaient supporter un coffre en maçonnerie ou en bois, formant une bretèche, destinée à protéger l'évacuation de latrines situées à l'étage ? (la trace de l'ouverture est encore visible).

L'épaisseur des murs varie de 70 à 80 centimètres, le toit est recouvert de tuiles dites romanes.

L'ensemble du bâtiment penche vers le Nord. Le faux aplomb peut-être de l'ordre de 50 centimètres. La stabilité est assurée par des murs de refend, et des pignons de grandes épaisseurs et par un tirant en acier maintenant des croisillons extérieurs aux murs. Il sera néanmoins prudent, pour assurer la stabilité du bâtiment de rajouter un tirant dans le pignon coté rivière et éventuellement un muret extérieur formant arc-boutant.

Dans le jardin, existe une fontaine aménagée en maçonnerie, et un lavoir, avec cresson et grenouilles.

Notons qu'il est indispensable de conserver le vannage avec un niveau d'eau élevé afin d'éviter de décompresser les fondations de la maison ce qui amènerai l'effondrement.

* * * * *

- Chronologie Historique -

1622, Pierre Chaigneau sieur de la Bertrandièrre et qui possède le fief de la Girardièrre (aveu en 1632), est greffier du comté de Secondigny.

Blason Chaigneau : « d'or au chêne de sinople ».

1700, **Jacques Rossegand notaire royal** et son épouse Françoise Tilleux habitent la Bertrandièrre. Deux enfants, Jacques et François.

A cette époque le notaire, officier public, était considéré, respecté et aisé mais non riche. Il ne rédigeait que peu d'actes à son domicile, mais courait la campagne sur son bidet pour dresser les contrats et recueillir les dernières volontés des mourants. Les minutes du notaire étaient remises au tabellion ou garde-notes qui établissait les « grosses » et les entreposait, au greffe du parquet à l'intérieur du château de Secondigny.

1729, le 18 août, à l'occasion de l'inventaire des biens revenants au Comte d'Artois ; pour assurer leur sauvegarde, 30 sacs de documents (minutes d'actes) sont déposés chez Rossegand, notaire royal, qui en assurera le transfert à Poitiers.

1742, le 28 juillet, Charles Bisson, sieur de la Dorbelière, époux de Louise Julliot décède à la Bertrandièrre qu'il avait acquit de son parent Rossegand. Veuve, Louise Julliot se remarie avec François Maupetit, sieur de la Chauvinièrre, d'Azay-sur-Thouet.

1765, Jacques Joseph Rossegand épouse **Marie Victoire Julliot**, le 14 janvier 1765, à Scillé. Jacques aussi notaire, succède à son père, à la Bertrandièrre.

La Bertrandièrre est partagée en plusieurs logements, le premier étage du coté de l'actuelle route de Niort est aménagé dans le style de l'époque Louis XV. En 2000, nous constatons que la cheminée et le plafond ont conservé leur décor d'époque.

1764, le 4 mai, René Giboreau achète la 5^{ème} partie de la borderie de la Bertrandièrre aux sieurs Bisson ou Besson. Le 6 décembre, il donne pour la 5^o partie, 35 livres.

René Giboreau, Chevalier, °24 mai 1711, Seigneur de la Rousselièrre et du Pinier avait épousé en 1748, Anne-Marie-Radegonde de Gaalon dont la sœur Marie-Marguerite épousera en 1757, Charles-Gabriel Pidoux de la Mosnerie. Une fille ; Marie-Anne, mariée à Secondigny le 5 oct. 1774, à Henri Bernardeau de l'Épinay.

Veuf, il épouse le 16 mai 1775, Catherine-Louise de Villedon, dont une fille Catherine, mariée à Tours, le 19 juillet 1789, à René-Ours Moreau, juge de paix de Ligueil.

René Giboreau † à la Bertrandièrre le 23 décembre 1785.

Blason Giboreau : « de gueules à 3 croix pattées d'argent ».

1840, avec la construction des routes, le bourg se restructure, la mairie, pendant un temps, s'installe à la Bertrandièrre, jusqu'en 1855.

Nous notons sur le cadastre de 1840 : Desparauches propriétaire de la partie Sud-Est de la route du Bosquet, du Thouet jusqu'à la route de Niort.

Plus tard, **Edmond Brillaud** °1824 et son épouse Eléonore Aimée Ricochon °1825 à Secondigny, fille de : Jean Baptiste Ricochon 1798-1871 et Rose Métais 1798-1877. Edmond Brillaud † 26 mai 1890. Eléonore † 16 juin 1909 à Nantes. Enfants :

- Louise °1858 † 1861 à 3 ans.

- **Georges** Joseph Edmond 1879-1933, seul héritier de Edmond, suite...↓

1930, Georges Joseph **Edmond Brillaud**, conseiller général, et son épouse Marie Mathilde Victoire Taudière demeurant à Parthenay sont propriétaires de la Bertrandière. Georges Joseph † 2 avril 1933 à Parthenay. Son épouse née Victoire Taudière à Nantes. Famille Taudière de Jean-Paul, député monarchiste de Parthenay de 1889 à 1893. Enfants :

- Jacques Edmond Jean Brillaud, héritier de la Bertrandière, qui suit...↓

- Eléonore Marie Laure Brillaud, épouse de Henri Zosime Valentin, Nantes.

- Marie Louis Henry Maurice Brillaud demeurant à Fontenay le Comte, puis aux Sauzes, à Pissotte 86. **Maurice Brillaud** °1886 † 1950 époux de Henriette Taudière °1888 † 1970 à l’Absie. Propriétaires à Secondigny, route de l’Anjou (actuelle maison de retraite). Enfants :

- Henry Brillaud °1920 † 1943.

- Jehan Brillaud °1925 † 1955.

1932, le 2 mars, Jacques Edmond **Jean Brillaud**, docteur en médecine à Nantes et son épouse Marthe Marie Gabrielle Davonneau, héritent de la Bertrandière.

1940, le 19 janvier, M. Brillaud vend sous forme de lotissement l’ensemble de ses biens compris entre la route du Bosquet, la route de Niort et le Thouet. Henri Victor Braud cultivateur à la Guérinière et son épouse Adéline Jamain, achètent la maison principale et le jardin coté route de Niort.

Les dépendances bordant la venelle menant à la rivière ont été simultanément achetées par Maurice Chamard. Le porche séparant le Logis des dépendances a été démoli début 1976 par MM. Richard Fernand et Chamard Maurice.

* * * * *



La Braudière,

Dictionnaire Topographique de Bélisaire Ledain.

1323, *La Braudière in parrochia de Secondigné* (archive V de Fontaine-le-Comte, I.32).

1445, *La Braudière* (archive de Bretagne, Chal.).

1633, *La Braudière* (archive de la Barre, II, 383).

Notons l'existence de « Braudière » à Secondigné-sur-Belle, Vernoux, le Tallud, St-Lin, Moncoutant, Gourgé, Fenioux, Fénéry, Chanteloup, la Chap.-St-Laurent.

* * * * *



- Chronologie -

- **1130**, Gilbert Béraud, paysan exploite la « Berauderia ». Nous constatons, dans les textes anciens, que le nom passe de Berauderia, puis à Béraudière en 1563, puis à Braudière, nom repris par les historiens (La Gâtine poitevine au XI^e siècle, Georg Beech) Au moyen âge, nous voyons des familles Béraud, au Retail, puis à Secondigny ; le nom Béraud, vient de *Ber + ward, gardien ours !*

- **1323**, un document de l'abbaye de Fontaine-le-Comte, près de Poitiers, mentionne l'existence du logis de la Braudière relevant pour trois quarts de la seigneurie de Hérisson et de celle de Secondigny pour l'autre part.

A **Hérisson**, nous notons les principaux seigneurs :

- **1180**, Thibault Chabot pour Richard Cœur de Lion.
- **1218**, Geoffroy d'Argenton.
- **1405**, Jean de Torsay, sénéchal du Poitou † 1428.
- **1430**, Guillaume de Martreuil, époux de Jeanne d'Argenton.
- **1436**, Aymar de la Rochefoucault, époux de Jeanne de Martreuil.
- **1467**, Jean du Fou
- **1518**, Louis de Rohan, Sgr. de Guéméné, époux de Renée du Fou.
- **1570** à 1580 Artus de Cossé, seigneur de Secondigny.
- **1592**, Jean Bodet, seigneurs de Fenestre à Chanteloup et de Tenessus.
- **1598** famille Montmorency-Danville
- **1640**, Sauvestre de Clisson, etc.

* * * * *

Famille des Francs ou Desfrancs

- **1463**, l'écuyer **Auber des Francs**, seigneur de la Bretonnière, paroisse de Cramard, Vienne, possédait la Braudière. En 1467, Auber et Louis des Francs figurent comme « brigandiniers » (une brigandine désigne une cote de maille) dans la montre du sieur de Bressuire convoqué au service du Roy Louis XI.

- **1489 à 1495**, **Jean Auber des Francs**, de la seigneurie de Secondigny, sert en 1491, comme archer au ban des nobles du Poitou, pour son frère Berault. Il lui fut enjoint de se pourvoir de gantelets et il lui fut donné pour aide, Jean Gauvin (Dict. du Poitou, Tome III page 576).

Jacques Auber des Francs, seigneur de la « Bretonnière » fils puîné de Jean et de Marguerite de Dercé,. Il épouse vers 1460, Jeanne Renou de Saint-Maixent. Jean Auber † 1507, dont 3 enfants qui se partagent les biens en 1507.

1° Jacques qui suit ...↓

2° Jeanne mariée en 1485 à Jean de Lassy.

3° Françoise, mariée à Hugues Fouchier.

La famille Dercé, seigneur de Saint-Loup, portait « d'argent à 2 fasces de gueules, accompagnées de 9 merlettes de même, posées en orle, 4, 2 et 3 »

Jacques des Francs. Il épousa en 1480, **Marguerite d'Aubigné**, fille cadette de Jean, Sgr. des Chèze et des Roches, en Loudunais, dont 5 enfants :

1° Sylvestre, aussi nommé Sauvage, qui transmet son héritage à son frère Charles. Sgr de la Bretonnière, marié à Catherine Chevalleau, fille de Claude Sgr des Tiffardières, Généalogie Des Francs, Archives du château de La Barre. Enfants :

A Jacques, marié à Marie de Tusseau.

B Marie, mariée à François Du Teil, veuve en 1573.

C Jean.

D autre Marie, mariée à Nicolas Béranger, Sgr de La Pipiette.

2° Jacques, moine bénédictin, prieur de St-Sauveur de Nuailé en 1538, puis de St-Martin-du-Fouilloux et de Cramard en 1557.

3° Perrette, mariée en 1513 à Jacques Chevalier Sgr de la Coindardièrre

4° autre Perrette, dame de Marsay.

5° **René** *alias* Charles, Ec, Sgr., de La **Béraudière de Secondigny** mentionné dans un échange de Sylvestre des Francs, le 24 septembre 1563, avec le seigneur de Saint-Loup. Il épouse Françoise Thébain dont un fils, René qui lui succède
...↓

- **1491**, Jean Gauvain de la seigneurie de Secondigny fut donné pour aide à Jean de Francs, qui servit comme archer au ban des nobles du Poitou (Beauchet-Filleau, généalogie Gauvain).

- **1544**, 5 juillet, Hommage rendu par Sylvestre Desfrancs., Sgr de la Bretonnière, à Georges Pizon Sgr de la Petitière pour raison de la borderie de Montbail.

- **1578-1586, René des Francs**, écuyer, fils de feu Charles des Francs, seigneur de La Béraudière ou il vit, aussi seigneur de La Malepique *alias* Margaigne à Aubigny (suite dans le dict. du Poitou, pages 578 et 579, Tome III). Il épouse Renée de la Cour, fille de Michel, Sgr de la Bretonnière (famille du Fontenioux). Il rend aveu de la Béraudière à Artus de Cossé, comte de Secondigny le 15 nov. 1578. Il fut maintenu noble en sa noblesse le 2 avril 1599 par Huault de Montmagny et Scévole de Ste-Marthe. Il eut au moins trois enfants :

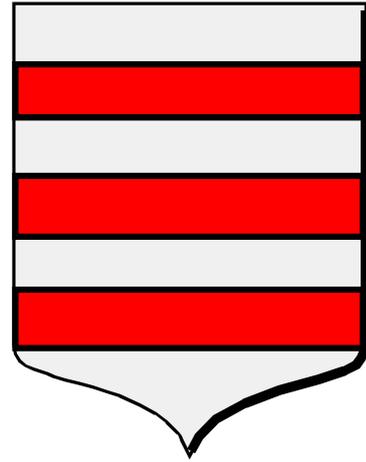
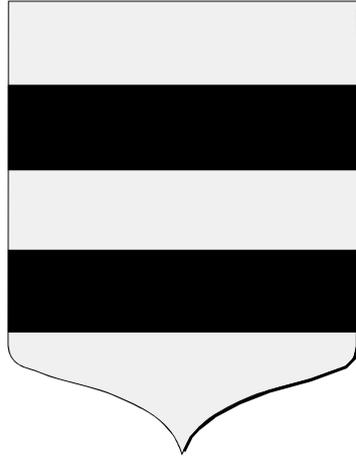
René des Francs est enseveli le 20 novembre 1608 à Secondigny, peut-être dans la chapelle de la maison noble de la Vergne. Cette chapelle est réduite à un tas de pierres, mais aurait conservée des plate-tombes.

1° Madeleine mariée 20 juil 1610 à **Isaac Faubert** Sgr. de la **Barretièrre**.

2° Jacqueline.

3° Philippe (fille)

Les trois sœurs des Francs, vendent pour 40 livres tournois, leurs droits de succession de Louise et Claude de la Cour, leur grand'tante et oncle.



Blason des Francs : « d'argent à 2 fascies de sable »

Blason Faubert « d'argent à 3 fascies de gueules »

- **1590**, 29 décembre, nomination de François de Lassy, écuyer, Sgr de la Briaudière, comme curateur à la personne des mineurs de feu Jacques Desfrancs et de Marie Tusseau, par l'assemblée des parents, dont René Desfrancs écuyer, Sgr de la Brauldière, de Claude Garnier écuyer, Sgr de la Mortière, conseiller, etc. Archives de la Barre page 711.

- **1591**, 17 janvier, Inventaire fait par René Beaujour, notaire à Secondigny, des meubles demeurés du décès de feu noble homme **Jacques Desfrancs**, écuyer, Sgr de la Bretonnière, Deffends et de la Vignaudière, qui se sont trouvés dans les maisons nobles de la Poupelinière et des Vrignaudières, et qui sont appréciés par Guillaume Gentilleau, Nicole Allonneau, sa femme, et Jean Pineau, l'aîné, marchand, tous gens de biens. Dans les coffres, se trouvent 29 titres se rapportant aux différentes familles de Secondigny : Pizon de la Petitière ; Frondeboeuf d'Hérisson, Darrot de la Poupelinière ; Faubert de la Vergne ; Robin de la Rochevineuse ; Pidoux de La Rochefaton ; etc. (Archives de la Barre, tome I, page 71)

Nous notons un descendant Pierre des Francs, marié le 27 juin 1611, à Charlotte de Mondion de la maison noble de la « Petitière », fille unique de Charles Sgr. du Pas (Vienne) et de Jacqueline Pizon. Veuve, Jacqueline Pizon se remaria à Robert Bellivier Sgr de la Fortrançhère

* * * * *

- Famille Clisson -

- **1633, Jérôme Clisson**, écuyer, seigneur de la **Braudière**, de la Bironnière (paroisse de la Chapelle-Gaudin) et de la Roussière (tenant aux terres de Labbie, près de La Petitière), d'abord mentionné sénéchal de Secondigny dans un acte du 9 janvier, devient avocat du roi en l'élection de Niort, ville dont le 24 septembre 1660, il devint échevin. Il possédait à Bressuire une grande maison à laquelle pendait l'image de Saint Pierre et, dans la même ville, une bûche ou un fagot lui était dû sur chaque charretée de bois de feu passant la porte « la Baste ».

Jérôme Clisson avait épousé **Renée Paré**, fille de Pierre, sieur de la Rivière, et de Jeanne David. Il fit un partage à cause d'elle le 18 octobre 1648. Elle resta veuve au mois de juin 1677. Jérôme Clisson eut pour fils René qui suit ...↓

- **1650, René de Clisson** succède à son père Jérôme comme seigneur de la **Braudière** et de la Bironnière, maintenu noble en 1667 par Barentin. Il avait épousé **Marie Billet**, fille de René, sieur de Villeneuve, docteur-médecin, et de Marie Jouyneau. René rend aveu pour la seigneurie de Villeneuve, les 4 sept.1674, 6 nov.1695 et 21 juillet 1696.

- **René Hubert de Clisson** fils unique de René, épouse **Madeleine Naudin**, fille de Paul Sgr de Noirliu (canton de Bressuire) et de Charlotte de Brion. Devenue veuve, elle se remarie à Charles de la Hay-Montbault, Sgr de Damiette. Il n'eut de son mariage qu'une fille unique Charlotte-Madeleine qui suit ...↓

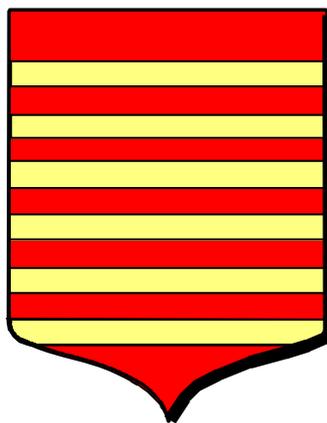
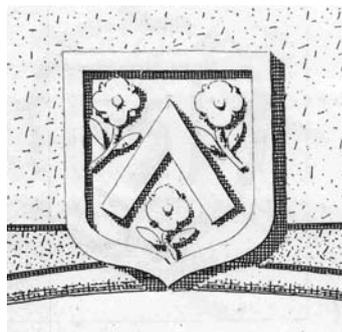
- **1651**, Hubert de Clisson, écuyer, sénéchal de Hérisson et des Mothes Coupoux et Brisson, habitait la Braudière.

- **1696**, Charlotte Madeleine de Clisson, fille de Hubert, apporte le domaine en dot à son époux **Louis des Moulins**, chevalier, seigneur de Rochefort, près de Mirebeau, qu'elle épouse le 9 juin 1699. Elle vend le domaine le 2 mai 1720 et † le 3 sept.1726. Blason des Moulins « d'argent à 3 croix ancrés de sable, ouvertes en fer de moulins » Armorial Gouget.

Blasons Clisson, de l'illustre maison de Bretagne « de gueules au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or » Une Dame Clisson de Hérisson portait « de gueules à 6 triangles d'argent »

Le blason original Clisson de la Braudière est inconnu, la descendance familiale étant éteinte. En 1696, suivant le décret du roi Louis XIV, il a été donné un blason d'office figurant dans l'Armorial du Poitou : « de gueules à 6 triangles d'or ».

Au dessus du porche d'entrée extérieur de la maison noble figurait un blason dont le dessin ci-joint a été relevé par l'architecte Arthur Bouneault en 1898. Ce blason qui malheureusement gît à terre depuis plusieurs années, serait au dire des historiens celui de la famille Clisson ayant habité la Braudière au XVII^e siècle, sans doute une variante.



Famille du Bois,

- 1720, 2 mai, **Pierre-Alexis du Bois**, d'une famille de financiers de Poitiers, vicomte d'Anizy (Aisne) et de Courval, achète le domaine. Il avait acheté en 1718, la charge anoblissante de secrétaire du Roi du Grand Collège. D'abord conseiller au Parlement de Metz, il passe à celui de Paris où il est président de la 1^o chambre des registres du Palais en 1733. Il avait aussi acheté les « Vignaudières » de St-Aubin le Cloud. † le 10 février 1744.

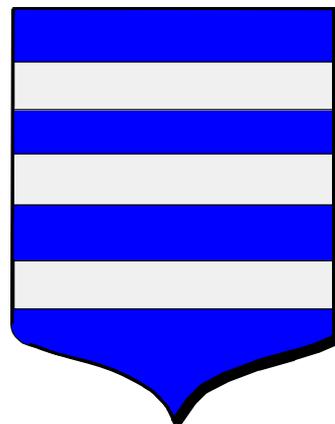
L'acquisition faite pour 40.500 livres comprenait « la maison, terre, fief et seigneurie de la Braudière avec ses appartenances et dépendances, maison seigneuriale, métairies et borderies, dîme, terrage rentes nobles et féodales, prés, jardins, bois, futaies et taillis, terres labourables et non labourables, haute, moyenne et basse justice » Pierre Arches, Bull. Soc. Hist. 1991, Page 271, ref. : A.D.V., E⁴ 25 (81)

Son fils Alexis du Bois, vicomte d'Anisy et de Courval vend le domaine de la Braudière en 1753, mais d'après Beauchet-Filleau il se trouvait encore propriétaire des « Vignaudières » en 1767. Ces 2 domaines relevaient de Châteauneuf-en-Gâtine.

Cette période est la plus difficile aussi bien pour les paysans que pour les petits propriétaires. La Braudière en 30 ans perd la moitié de sa valeur, qui passe de 40.000 livres à 20.000.

En 1740, Messire Augustin Joseph Gaigneux est Fermier Général de la Terre et Seigneurie de la Braudière. Son épouse est Marie Maupetit.

Blason du Bois vicomte d'Anizy: « d'azur à 3 fasces d'argent ». Il peut y avoir confusion possible avec le blason de la famille d'Auzy, épouse Desprez, le futur propriétaire de la maison noble.« d'azur avec 3 fasces d'or ».



* * * * *

- Famille Desprez -

- **1753**, Jean-Philippe César Desprez, Seigneur de la Grolière de Mouilleron-en-Pareds en Vendée, est né le 23 août 1728 en Vendée, à Antigny, fils de Louis-René et de Gertrude de Morienne, veuve de Etienne Alexandre d'Arcemalle, Ec., Sgr. de la Frémondrière. Louis-René, frère de Jean-Philippe César, mousquetaire du Roi, prit part aux guerres de Vendée et fut mortellement blessé à l'attaque de Candé 20 octobre 1793.

Ancien officier d'artillerie, s'intéressant à l'agriculture, il achète le 30 octobre, le domaine de la Braudière pour 20.000 livres, soit moitié prix. Outre le château, le domaine comprenait trois métairies et plusieurs borderies. On y récoltait annuellement 300 boisseaux de blé et quatre-vingt milles de foin.

En 2001, sur le mur de droite en rentrant dans la cour, nous voyons les armoiries de César Desprez et de son épouse Jeanne d'Auzy. Les blasons de forme ovale sont ceux de : Desprez « d'or à 3 bandes de gueules, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or » et de d'Auzy « d'azur avec 3 fascés d'or ». Les blasons sont accompagnés d'un chien dressé, d'un lion léopardé couché et, en tête, d'une tête d'aigle écorchée.



- **1758**, 14 mai, baptême de Louise Henriette Geneviève, fille de messire Despres Sgr. de la Grallière (paroisse de St-Amand en Mauléon) et de dame d'Auzy Jeanne Françoise. Parrain, messire Jourdain Louis-Gabriel Sgr de Marmaigne ; marraine D^{elle} Marie Françoise Geneviève Jourdain du Vivier.

- **1789**, en mars, les habitants rassemblés à l'issue de la grande messe approuvèrent le cahier de doléance, rédigé par leur syndic Louis Philippe Desprez (fils de César). Ils désignèrent comme délégués à la réunion du Tiers-Etat, les sieurs Jacques Mouchard et Louis Cantet. Desprez, membre de la loge maçonnique Niortaise « l'Intimité » dès 1771, était partisan, au départ, des idées nouvelles et comme tel, délégué à l'Assemblée de la Noblesse du Poitou en 1789. (Voir le résumé de ses actions dans le manuel N° II d'Histoire locale).

- **1793**, Les Desprez (les hommes), émigrent en Angleterre et reviennent combattre en Vendée en 1793. Dénoncé alors qu'il s'était réfugié dans sa métairie de la Gralière, à Mouilleron-en-Pareds, le père est arrêté, condamné à mort par le tribunal militaire de Fontenay-le-Peuple, et guillotiné le 31 décembre. Son fils Philippe-César, blessé d'une balle dans la cuisse à Savenay, est fait prisonnier et fusillé à Angers.

- **1794**, le 9 mars, le citoyen Pierre Bachard, notaire, accompagné de deux commissaires se rendit à la Braudière afin d'opposer les scellés. La même année, sans même présenter de bons de réquisition, les bleus enlevèrent tout le bétail du domaine.

- **1804**, Françoise d'Auzy, veuve de Jean-Philippe-César Desprez, obtint un certificat d'amnistie et fut autorisée en 1806 à percevoir la moitié des revenus.

- **1814**, Melle Jeanne Françoise Desprez vend la propriété à Jean-Baptiste Chrisostone Decaix père, minotier, rue du château à Parthenay.

Decaix, ancien gendarme en garnison à Parthenay, avait épousé Françoise Rose Mouchard, dont le père originaire de Magné, était maire de Secondigny sous la Révolution. Il était propriétaire de la Bartière et d'un nombre important de terrains.

* * * * *

- **1841** 8 juillet JBC Decaix revend la Braudière à François (dit Auguste) Bonnin, cultivateur, propriétaire à Allonne, pour 18.000 francs. Auguste Bonnin exploite le logis avec son épouse Marie Hortense Fournier † 29 oct. 1856 à l'âge de 36 ans. Auguste est le frère de Hyacinthe Bonnin, notaire.

En 1852, Jacques Guichet possédait la Guichetière à l'Est de la Braudière, route de Parthenay.

- **1858**, naissance de Julie, fille de Joseph Roy et Louise Moreau, voiturier à la Braudière. En 1853, un Louis Roy conducteur de diligence habite à la Braudière. Son père, Roy Joseph marié à Rose Pouget, maître de la Poste aux chevaux au bourg, décède le 28 juillet de cette même année à l'âge de 55 ans, en présence de ses 2 fils, François-Joseph et Honoré. Le 28 juillet 1853, Roy Charles † à 85 ans à la Mortière ; il était veuf de Bonneau Catherine ; présence des 2 fils, Charles et Pierre.

- **1862**, 1 avril, naissance de Bonnin Adelina Florina Perrine, fille de Bonnin Pierre, Hyacinthe aubergiste et de Dutaut Marie Désirée. Parrain, Bonnin François 60 ans et Bonnin 22 ans de la Braudière. Elle décèdera à Secondigny le 12 août 1949.

- **1878** 25 août, vente par adjudication de la Braudière par les héritiers Bonnin, dont Frédéric du « Peux » Allonne et Hyacinthe propriétaire et aubergiste, aux frères Roy cultivateurs à la Mortière : Pierre Roy époux de Louise Cantet et François Roy, époux de Marguerite Modeste Marsaud. De François Roy, deux fils :

1° Joseph °1867 à la Mortière † 1950, marié à Philomène Baudu °1876 † 1951 dont deux filles célibataires : Angéline ° 1902 † 1988 et Henriette °1905 † 1968

2° Victor °1873 à la Mortière † 1933, marié à Marie Favreau °1881 dont une fille Yvonne Roy °1902 † 1996, mariée à Pierre Vignault °1903 † 1977.

- **1887** 13 octobre vente à la commune du champ du trèfle pour 3.100 francs pour y construire l'école Cherbonneau. Edmond Brillaud, maire et Charles Merle, notaire.

Joseph Roy hérite de la Braudière qu'il transmettra à ses deux filles restées célibataires. A la mort des demoiselles Roy, la Braudière reviendra aux descendants Vignault et Baudu.

* * * * *

- Repères -

- Famille des Francs.

Blason « d'argent à deux fasces de sable » (fasces = bandes horizontales)

En plus du Château des Francs à **Cherveux**, maintenant transformé en maison de repos ; nous trouvons des familles « des Francs », Seigneurs, en 1568 à la Vergnaye de **Gourgé**, à la Grève du **Tallud**, la Barbaudière de **Champeaux**.

Les des Francs étaient seigneurs de : la Jalousière à Saint-Christophe-sur-Roc dépendant de **Faye** ; la Chalonnaire paroisse de **Rouvres** ; la Croix d'**Exoudun**.

En 1580, propriétaires des fiefs de Lauvergneuse et Montbail à **Fenery**

Au XVII^e siècle, propriétaires du château de Repairoux à **Germond**.

Les Francs de la Braudière descendent de la branche des Sgr. de Cramard 86

* * * * *

- Généalogie de la famille Desprez (aussi dit de Montpezat).

Maurice Poignat dans « Le Pays de Gâtine » page 127, raconte l'histoire de Desprez de Montpezat de la « Braudière », il semble qu'il est confusion avec une autre famille de même origine mais d'une branche Desprez différente.

Dans le « Dictionnaire des Familles du Poitou » de Beauchet-Filleau, tome III, La famille Desprez de la Braudière fait partie de la branche dite de La Grollière et non de celle d'Ambreuil de Montpezat. « *La famille Desprès de Montpezat, originaire du Quercy a donné deux sénéchaux à notre province, au milieu du XVI^e siècle, en la personne de 1^o Antoine de Lettes Desprès, Sgr de Montpezat, chevalier de l'ordre du Roi, son chambellan, sénéchal du Poitou (1535) ; 2^o Melchior, chevalier des ordres du Roi, maître des eaux et forêts, et lieutenant général en Guyenne* ».

Ne pas confondre avec la famille Desprez d'Ambreuil, Seigneur du château du Bois-Rateau et des fiefs de la Fosse, du Vivier et de Bloué, le tout paroisse d'Ardin.

A l'origine, la famille de notre seigneur de la Baudière s'écrivait en 2 mots, des Prés (*du latin Pratis*), mais on a pris l'habitude de mettre Desprez.

Blason : « d'or à 3 bandes de gueules, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or ». Ce blason est celui de Letté Desprez de Montpezat, adopté depuis le XVII^e siècle.

Jean-Philippe César Desprez est né le 23 août 1728 à Antigny, fils de Louis Desprez, chevalier, Sgr de la Gralière où Grollière de Mouilleron en Pareds, et de dame Gertrude de Maurienne. Sa mort est liée aux guerres de Vendée.

Il a péri sur l'échafaud à Fontenay-le-Peuple, dans la soirée du onze nivôse de l'an trois (le 31 décembre 1793 pour Beauchet-Filleau).

Il avait épousé le 5 ou 12 mai 1749 à Niort, paroisse de Saint-André, Jeanne Françoise d'Auzy du « Fief ». Celle-ci était fille de messire Louis Gédéon d'Auzy, chevalier, seigneur de la Vouste, Suiré en St-Gelais et autres lieux et de dame Elisabeth David. Elle meurt, à Parthenay, le 13 décembre 1819, à l'âge de 94 ans. Deux sœurs de Jeanne d'Auzy avaient épousé des Seigneurs Gourjault, l'un Sgr de la Berlière, l'autre de Laubonnière.

Neuf enfants :

1^o Jean Louis César. Né à Niort, le 21 novembre 1750. Il épouse en mai 1786, à Saint-Pardoux, Jeanne Pélagie Poignand de la Salinière de Saint-Pardoux °26 nov. 1766 † 1793 (?) à Rochefort. La mère de Jeanne était Jeanne Marie-Françoise de la Court, héritière du Fontenioux, paroisse de Vernoux (vendu en 1748 à la Rochebrochard).

Voir les archives Poignand, au château de la Salinière.

En 1791, alors major des troupes de marines, il est nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il est capitaine commandant du corps royal de l'artillerie des colonies de France. Il finira sa carrière comme lieutenant-colonel. Il meurt à Parthenay le 17 avril 1829, à l'âge de 78 ans.

2° Henriette. Née à Niort 21 mars 1752. Morte lors des guerres de Vendée.

3° Jeanne Elisabeth, baptisée à Niort le 16 avril 1753.

4° Françoise, ° 30 novembre 1754, baptisée à Secondigny le 2 décembre ; parrain Auguste d'Auzy Sgr de la « Voute », le « Fief », « Suiré » paroisse de St-Gelais; marraine, Marie Gaborit, dame de Tryé, épouse de Jean-François Courtinier Sgr de la Millanchère. (Actes paroissiaux, Secondigny) Françoise est morte célibataire, à Parthenay, le 2 septembre 1833.

Une autre Françoise Després, semble-t-il serait l'héroïne, espionne de la guerre de Vendée, qui renseignait les Chouans sur les intentions des Bleus. M. Lourdaux Mémoires, in Chroniques paroissiales de l'évêché de Luçon, T. 3, 1895, Franç. Després. « *Détails historiques sur le service de Françoise Després, employées dans les armées royales de la Vendée depuis 1793 jusqu'en 1817* » Cette autre Françoise Després écrit : « *je suis née, en décembre 1746, à Montreuil-Bellay, en Anjou, près de Saumur. Mon père servait le Roi dans le régiment d'Autichamp. J'avais 2 frères et une sœur, et nous étions tous fort jeunes lorsque nous eûmes le malheur de perdre les auteurs de nos jours* » confusion de nom.

5° Marie Gabrielle, ° 25 octobre 1756. Elle est inhumée dans l'église de Secondigny, le 5 septembre 1759, âgée de 3 ans.

6° Louise Henriette Geneviève ° 14 mai 1758, épouse 23 novembre 1790, Jacques **Serin**, né à Fenioux, garde du roi. Ils meurent à Parthenay en 1831. Selon Pierre Arches, Louise Desprez épouse de Jacques Serin, fils de Daniel gentilhomme de Vouhé, a reçu une dot de 2.788 livres.

7° Jean Philippe César, °14 septembre 1759. En 1778, à 19 ans, sous-lieutenant, il sert dans les armées du roi. Il passe en Amérique combattre, sous les ordres de Rochambeau, pour l'indépendance des insurgés, pour la liberté dans un pays où va triompher la démocratie. Malgré cela, il ne revient pas avec ses idées libérales. Choissant le mauvais combat, il combat avec les Vendéens contre la République. Blessé, il est fait prisonnier, et fusillé à Angers en janvier 1794.

Les détails de sa vie tourmentée sont détaillés dans les archives de la Vendée à la Roche-sur-Yon, sous-série I Q dans les liasses : 143, 338, 378, 424, 686, 921, et 1109.

8° Perrine Henriette, ° 26 mai 1761, sans doute, morte jeune.

9° Jean François César, ° 14 septembre 1762 à Secondigny. Il fait ses études au collège royal de la Flèche. Officier de marine en 1769, il meurt à Combrand, canton de Cerisay, district de Châtillon, le 23 floréal an III (12 mai 1795) à l'âge de 32 ans. Etude de Pierre Arches « aux origines de la guerre de Vendée »

* * * * *

Famille Desprez d'Ambreuil de Montpezat, de Secondigny, Jean, Philippe, César, Archives de la Vendée sous-série I Q, N° 143, 338, 378, 424, 686, 921,1109.

Bibliographie : Beauchet-Filleau. Tableau des émigrés du Poitou aux armées des Princes et de Condé. Poitiers, 1845.

- Domaine -

La Braudière est la Métairie exemplaire pour la non-rentabilité du système d'exploitation hérité du moyen âge et remodelé à la Renaissance.

Entre 1734 et 1756, soit sur 22 ans, la Braudière est successivement louée et abandonnée par six familles successives de métayers qui, quelle que soit leur capacité, étaient condamnés à l'échec dès le départ du bail ; le produit étant partagé entre le propriétaire, les impôts, le clergé et les aides, il ne restait rien au métayer pour vivre !

Son propriétaire, de forte personnalité, Desprez de Montpezat avant la Révolution recherchait une solution à ces problèmes sociaux par de vaines démarches.

* * * * *

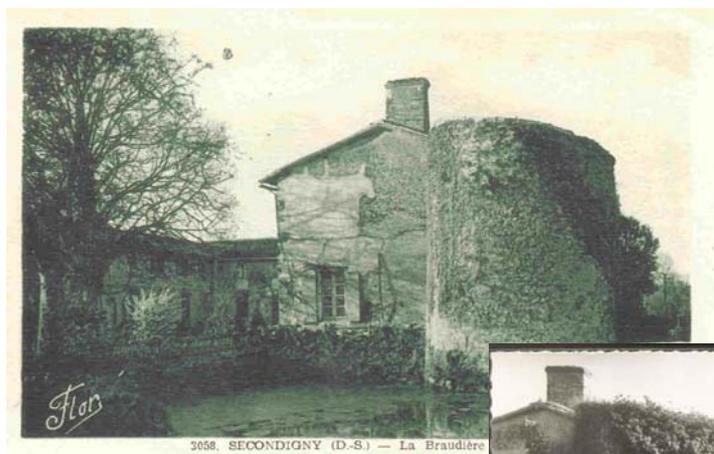
Les douves étaient alimentées par un canal sortant d'un étang à l'Augerie. A l'entrée des douves devait exister un moulin dont la roue était alimentée par le dessus. Un réseau complexe de fossés distribuait l'eau venant de l'étang de l'Augerie aux différentes parties des jardins potagers, et d'agrément. Le trop plein des douves s'écoulait dans la Prée et alimentait le lavoir du Pâtis Froid, près du carrefour de la route d'Allonne.

Parc d'agrément de l'Etoile avec Orangerie. Champ du trèfle (future école) Champs... de la Neide (source), de l'Ouche, d'Ajoncs, du Pâtis, de la grande Prée ? des 3 Cornières, de la Garenne, des **Tonnelles** (ancien moulin à vent, route de Saint-Aubin ?)

Au « Pâtis froid », un lavoir municipal est construit en 1891.

Avant la Révolution, le chemin d'accès était à l'Ouest, route de St-Aubin.

* * * * *



- La Caillerie, paroisse de Secondigny -

Dictionnaire Topographique de Bélisaire Ledain,

La Calleria, XII^e siècle (cartulaire de l'abbaye de l'Absie).

La Caillerie, en 1433 et 1450 (archive de la Vienne, Fontaine le C.I, 30)

Notons dans le dictionnaire de la Gaule ancienne, des Deux-Sèvres ; « Au lieu-dit la Caillerie, au XIX^e siècle, on a reconnu des débris romains non loin de Chemin des Chaussées, voie romaine Rom-Nantes » A-D. de la Fontenelle de Vaudoré, 1841, page 135 ; M. Bourneuf et M. Christian Grangiens, 1973, page 223.

A l'orée de la forêt, au bord de la voie romaine, le manoir était jadis protégé par des douves dont une petite partie subsiste. Une partie des bâtiments existants, a conservé ses ouvertures de petites dimensions du XVI^e siècle, ainsi que quelques cheminées et charpentes dignes d'intérêts.

Première famille noble connue ayant possédée la Caillerie, la famille de Cosne est originaire du Dauphiné ou de la Beauce. Elle apparaît à la Caillerie à la fin du XV^e siècle. Le blason des seigneurs de la Caillerie ou Quailerie est « *de sable au chevron d'argent surmonté d'un triangle de même* »

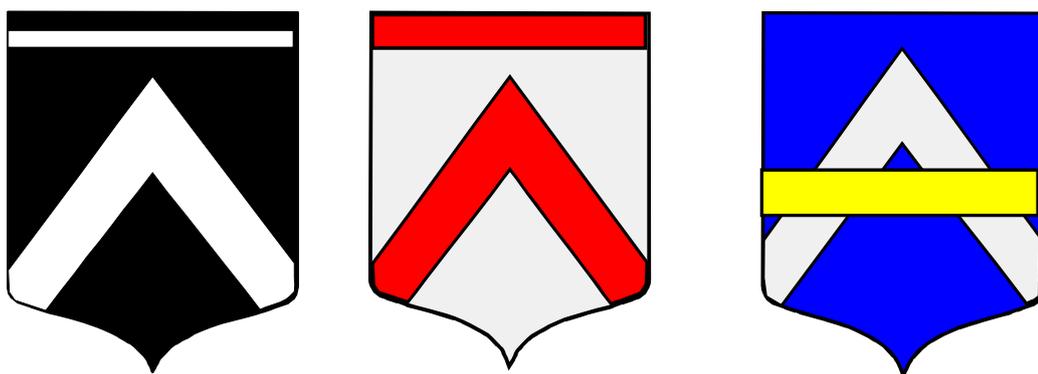
* * * * *

- Famille de Cosne -

Blason Cosne de la Caillerie suivant Beauchet-Filleau « de sable au chevron d'argent surmonté d'une trangle de même ».

Une famille Cosne de Chavernay porte : « d'azur, au chevron d'argent, à la fasce brochant d'or »

Pour l'armorial manuscrit de Gâtine, et celui de l'ordre de Malte le blason Cosne serait « d'argent au chevron de gueules et au chef de gueules »



- **1488, Esnard ou Aymar de Cosne**, écuyer, Sgr des Roches, servit au ban du Poitou en 1488. Son nom est écrit Esnart Cousne. Il épousa Marguerite Bingaud, dont un enfant connu, Jean qui suit ...↓

- **1500~**, **Jean de Cosne**, écuyer, Sgr des Marchais et de la Caillerie. Il épousa **Jehanne Girard**, fille d'André. Veuve, elle est, en 1538, comme Dame de la Caillerie, en procès avec Geoffroy Grimouard (généalogie Grimouard). Trois enfants :

1° **Jacques** de Cosme qui suit ...↓

2° Marguerite, mariée le 10 juin 1539 à René Simoneau, écuyer, Sgr de la Barre-Fourbeau.

3° Jean (peut-être), prêtre. Il testa le 15 mai 1567 à Coulonges-les-Royaux, lieu de sa résidence, et choisit sa sépulture dans l'église de Secondigny où il avait été baptisé et où fut inhumé son aïeul.

Les familles Girard sont très nombreuses en Poitou, Jehanne pourrait être de la branche de la Mortière portant « d'azur à un écusson gironné d'or et de gueules »

La maison noble telle que nous en voyons les vestiges, remonte à cette époque comme l'indiquerait la cheminée Louis XII du 1° étage.

- **1548, Jacques de Cosne**, Ecuyer, Sgr des Marchais et de la Caillerie, la Bauge, acheta le 31 août 1525 de Jean Giboreau, Sgr de la Pibolière de Clessé, diverses rentes provenant en partie de la succession de sa sœur Jeanne Giboreau, veuve de Guillaume Pillet. Il servit comme archer, au ban du Poitou en 1533 et transigeait en 1543 avec Jean Grimouard, écuyer, au sujet de la terre de la Caillerie, dont il rendit aveu le 9 août 1548. Il fit aussi aveu de la Bauge le 19 août 1548.

* * * * *

- Famille Landerneau -

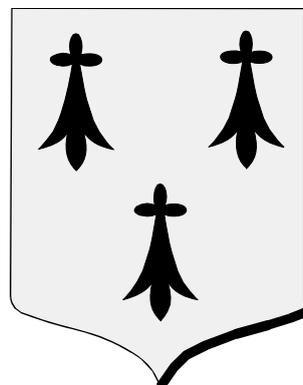
- **1595~**, **Renée de Cosne**, dame de la Caillerie, épouse vers 1595, **Antoine Landerneau**, écuyer, fils de Louis Landerneau Sgr de Vernay (près d'Airvault), de la Ricotière, paroisse de Fougeray en Vendée et de René Mabile. Louis Landerneau, son père, était le frère de Bonaventure, Sgr de la Bonnière du Beugnon, et de Jeanne.

Blason des Landerneau : « d'argent à 3 mouchetures d'hermine »

Le 25 avril 1592 il reçoit des lettres d'émancipation au bénéfice d'âge.

Le 17 mai 1598, du chef de sa femme, il rend aveu ; du fief de la Ricotière (Fougeré, Vendée).

Le 6 juin 1599, Antoine Landerneau, écuyer, prend le titre : Sgr. de la Biffardière, la Caillerie et la Grolière, en la châtellenie de la Flocellière, paroisse de Ste-Verge, près de Thouars (Dom Fonteneau)



Le 18 avril 1603, il rend aveu de Vernay au château d'Airvault (Arch. D'Airvault et B.A.O. 1877). Louis Dessotz, seigneur de Vernay, et René de Vandel Sgr de la Tinaudière, en paiement de leurs crimes, par arrêt du 7 novembre 1579, de la cour des Grands-jours séant à Poitiers avaient été condamnés et conduits à l'échafaud. Joachim de Vandel, descendant très-probablement de l'un des condamnés de 1579 devient propriétaire de Vernay avant 1610 (Bélisaire Ledain) La famille Vandel était alliée aux Tusseau de la Millanchère d'Azay-sur-Thouet.

Le 18 mars 1601, qualifié de sieur de la Ricotière et de la Caillerie, y demeurant, il vendit à Jean Barrot, sieur de la Bourgerie, demeurant au Boupère, la maison noble de la Biffardière, paroisse de Boupère ?

Le prénom des enfants laisse présumé de l'appartenance de la famille Landerneau à la nouvelle religion réformée.

Antoine Landerneau † avant le 4 octobre 1621, laissant 3 enfants :

1° Isaac Landerneau qui suit ...↓

2° Philippe, mariée à Secondigny, 25 fév.1629, à **Georges Goullard**, Sgr d'Arsay (Decressac et Charrier, notaires à Secondigny).

3° Magdeleine, mariée à Secondigny, le 5 octobre 1637, à René de la Voyrie, écuyer, **Seigneur du Buignon** (Le Beugnon)

- **1621, Isaac Landerneau**, écuyer, Sgr de la Ricotière, et Sgr de la Caillerie. Il était en 1640, propriétaire du Pinier alias Baillaige-Escureulx, Secondigny.

Isaac épouse avant 1643, **Marie Viault**, fille de Jacques, écuyer, Sgr de la Grange, et de Marguerite Aimer ou Aymé.

Marie Viault était de la famille Viault de Breuillac Sgr de la Grange de et de l'Oucherie de Mazières. Les descendants feront construire sous Louis XV, l'actuel château du Petit-Chêne. Les armoiries de la famille Viault de Breuillac sont visibles sur la litre funéraire ceinturant l'abside. Blason Viault « d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 coquilles de sable »

1° Arthus, écuyer qui achète et devient Sgr. de « **la Petitière** ». Il décède en décembre 1671 sans hoirs

2° Pierre qui suit ...↓

3° René, écuyer, Sgr. de Clisson, puis de « la Petitière », marié à Marguerite Garnier de la seigneurie de Pougnes. Le 2 août 1643, à Secondigny, acte de baptême de René, né le 31 juillet, en présence des parents ; parrain René Darrot, Sgr de la Boutrochère ; marraine Marie de la Porte, dame de la Gaignerie ; signé curé Charrier.

A la mort de son père en décembre 1672, il aurait pris dans la chambre du défunt de l'argent et des titres, parchemins, linges, effets, ce qui entraînera un procès.

- **1650~**, **Pierre Landerneau**, chevalier, Sgr du Vergier, de la Ricotière avec ses 3 métairies, avait épousé le 12 avril 1656, **Elisabeth Brunet**, dame de la Maillolière (?), paroisse de Secondigny, fille de Mathieu, Sgr de la Riallière, et de Séreigné, et de Catherine Bouchereau (généalogie Brunet) Elisabeth est veuve en 1666 avec 3 enfants :

1672, 14 mars, partage entre Elisabeth Brunet, veuve de Pierre Landerneau, tutrice de ses enfants mineurs, et René Landerneau son beau-frère, Sgr du Clisson, des successions d'Isaac Landerneau et de Marie Viault.

Elle rend aveu le 22 avril 1673, de la seigneurie de la Maillebouère, à Pierre Pineau, sénéchal de Secondigny.

1° Pierre mort jeune.

2° Marie-Elisabeth, qui suit ...↓

3° Catherine, mariée le 10 août 1674, à Secondigny, François-Armand du Verger, avec une dote de 16.000 livres, hérité de son frère Pierre, sieur de la Caillerie.

Blason Brunet « d'azur à la tour d'argent (ou d'or), accompagnée de 2 étoiles d'or en chef, et d'un croissant d'argent en pointe »

1676-1677, Procès d'Elisabeth Brunet, veuve de Pierre Landerneau, comme tutrice de ses deux enfants mineurs, avec René Landerneau Sgr de Clisson, son beau-frère, avec intervention de Gabriel Brunet, Sgr de Sérigné, poursuivant la criée de la maison de la Caillerye, qui provenait de la succession d'Artus Landerneau. Opposition à cette criée par René Darrot, comme créancier pour deux sommes de 3.000 et 6.100 livres.

- **1680 ~ Marie-Elisabeth Landerneau**, mariée le 20 avril 1683 à François Estourneau, chevalier, baron du Riz-Chauvereau. Veuve dès 1686, date où elle

rend aveu de la Ricotière. Elle se remarie le 10 août 1690, avec **Pierre de Nuchèze**, chevalier, seigneur de Montomart, major des armées navales du roi. La cérémonie religieuse eut lieu le 16 septembre à Paris.

Le 17 octobre 1695, elle reçut quittance du duc de la Meilleraye pour droits de vente, de la seigneurie de la Caillerie, à cause des fiefs de la Morlière et de la Maillebouère, faisant partie de la Caillerie.

En 1699, et 1717, elle rendit encore aveu, étant veuve pour le fief de la Maillebouère. Elle était représentée le 16 janv. 1699, par son procureur Nicolas Gauvain. Le 27 nov. 1719, Marie-Anne d'Arcemalle de la Blanchardière lui constituait, à son profit, une rente de 200 livres assise sur tous ses biens. En 1722, elle donne quittance de cette somme à Mme de la Blanchardière.

En 1714, veuve, habitant son château de la Caillerie, elle afferme les rentes de la Maison noble de la Caillerie, le Pinier, Louardière, l'Aumondière, la journalière et Bœuf (Montiboef ?)

En septembre 1723, Jeanne Merelle lui consentit aussi une obligation de 2000 livres. Enfin le 28 juillet 1732, Suzanne Gandouard, veuve de Louis Béreau, et ses enfants lui constituaient une rente de 250 livres.

En 1736, Louise de la Voyrie faisait faire inventaire des titres et papiers de la succession de Marie-Elisabeth Landerneau.

Blason Nuchèze « de gueules à 9 molettes d'argent » porté en bannière

* * * * *

- Famille Goullard -

Blason famille Goullard : « d'azur au lion d'or, rampant, armé, lampassé et couronné de gueules »

Georges Goullard, ° en 1606, chevalier, Sgr. d'Arçay avait épousé le 25 février 1629, **Philippe Landerneau** (Decressac et Charrier, notaires à Secondigny)

1° Henri Goullard qui suit ...↓

2° Charles, écuyer Sgr. de Frézé. En accord avec ses frères et sœurs, il transigea avec son frère Henri le 29 déc. 1665 au sujet de leur père à laquelle tous avaient renoncé en faveur dudit Henri. Charles servit, dans le premier escadron, au ban de 1695 ; d'après une note de Th. de Bremond d'Ars, il avait reçu la tonsure de l'Evêque de la Rochelle à Secondigny le 22 mai 1655.

3° Marie, mariée le 28 janv. 1656 (Charrier, notaire à Secondigny) à René Giboreau, écuyer, Sgr. de la Rousselière.

4° Françoise, née à Arçay, 28 oct. 1638, dite Melle de la Chastenerye, assista le 22 septembre au contrat de son neveu Henri-Louis Goullard.



Henri Goullard, chevalier, Sgr. d'Arçay, maintenu noble par Barentin le 12 août 1667. Par acte passé à Secondigny (Nyvault et Charrier Notaires), le 11 avril 1661, il fit un accord avec ses frères et sœurs qui avaient renoncé aux conséquences de la communauté de biens qui était entre leurs père et mère et avaient également renoncé à la succession de leur père, et le 29 décembre 1665 il partagea avec les mêmes, la succession de leur mère, Philippe Landerneau.

Il reçut le dénombrement de l'hôtel de Pougne le 5 septembre 1673 de René-Louis de Chasteigner. Il ne vivait plus en 1687.

A - Marié 30 août 1660 à Arçay avec Elisabeth Métayer °1642 † 1682, inhumé en la nouvelle église Saint-Cyr d'Arçay.

1° Henri-Louis, chevalier, Sgr. d'Arsay et de St-Hilaire-la-Pallud. Il épouse le 22 sep[^]t.1687, Philomée Regnier, fille de feu Daniel Sgr du Plessis et de Champeaux. Les deux étaient décédés avant le 22 août 1715. Deux filles.

2° Pierre °1670, qui suit ...↓

3° Charles-Aymé, Sgr de St-Cyr d'Arsay, marié en 1708 à Cath. de Tusseau. Il habitait à St-Martin-du-Fouilloux, Deux-Sèvres.

4° Madeleine, mariée le 16 mars 1706 à Niort à Antoine-César Desprez, Sgr de la Villedieu.

5° Françoise.

B – Henri Goullard se remarie le 5 oct.1684, par contrat passé à la Sotterie, à Marie de Lezay, veuve de Michel Tusseau Sgr de la Vergne (Fouilloux) et demeurant au château Nuchèze. Sans enfants. En 1716, la dame de Neufchèzes possède le droit de fief suivant le relevé figurant dans l'Election de Niort.

Pierre Goullard, chevalier, Sgr d'Arsay °en 1670. Militaire, il épouse à 41 ans à Sedan, Ardennes en 1711, Marie de Cabaret de Gionge, dont cinq enfants :

La transition entre les familles Landerneau et Goullard est complexe, c'est pourquoi nous avons noté la filiation Goullard d'Arsay, en attendant la suite...

- **1740**, MM. Goullard, propriétaires de la Maison noble de la Caillerie

- **1748**, le 20 février, contrat de mariage entre Jean-Baptiste **Maupetit**, Sieur de Bourneuf, fils de Louis Sieur des Fontenelles et de Dame M. Neau, demeurant à la Caillerie avec Marie Françoise Charlotte **Verrière**, fille de Georges Charles et de Dame M. F. Boutheron, demeurant au bourg de Secondigny. Fonds Rosegand 3 E liasse 7244.

Témoins du mari : François Maupetit de la Chauvinière et M. Anne Girault son épouse, Augustin Gaigneur et Marie Maupetit, Jean-Baptiste Chrestien Sieur des Galandières oncle à cause de Marie Neau sa femme, Hyppolithe Chrestien Sieur de la Charpinière et Delles Louise et Rose Chrestien ses cousin et cousines.

Témoins de l'épouse : Delles Thérèse, Rose, Angélique et Louise Verrière, sœurs, Maitre Pierre Verrière Sr de la Crespelière oncle, la famille Boutheron dont les curés de Faymoreau et de Fenioux.

- **1775**, le 7 mars. Ventes d'arbres à la Caillerie par Charles Jules Duchesne de Vauvert, demeurant à Niort. Fonds Baschard 3 E 8202.

- **1791**, le 13août, contrat de mariage entre : Sieur Charles Bonaventure Maupetit, fermier (*gérant*), fils de défunt Jean-Baptiste Maupetit et demoiselle M Françoise Verrière habitants la Caillerie de Secondigny avec demoiselle M Madeleine Cornasson de défunt Sieur Jacques Cornasson et demoiselle Robin, habitants de la Morinière de la Chappelle-Seguin.

- **1793**, la Maison noble et la métairie étaient louées à Bonaventure Maupetit, fermier général. Violent partisan des idées nouvelles de la Révolution, il dénoncera les activités des Chouans de Gâtine, en particulier le groupement du Busseau.

- **1829**, 30 janvier, décès à La Caillerie de Charles Bonaventure Maupetit à 76 ans. Il était le fils de Jean-Baptiste sieur du Bourgneuf et de Dame Verrière Marie Françoise. Né le 29 juillet 1753, son parrain était messire Charles René Pidoux et sa marraine Marie Radeconde Gaalon de La Rousselière. Le 13 août 1791, il épouse Marie Madeleine Cormasson dont 10 enfants. En 1805, nous le voyons Franc-maçon.

- **1834, 1868**. Lucet Jean, 62 ans, °1795, marié le 7 septembre 1825 à Marie-Madeleine Maupetit, est propriétaire et demeure à la Caillerie.

* * * * *

La maison noble de La Caillerie, en bordure de l'ancienne voie romaine est sans doute un des plus anciens lieux habités de la commune.

La Caillerie possède plusieurs légendes dont l'une récente nous est rapportée par P.J. un voisin qui enfant jouait dans la maison. Dans la première pièce, à gauche en entrant, existait une dépendance ou les enfants ne devaient pas entrer ; Il se disait qu'il existait une oubliette qui s'ouvrait à partir d'un puits au niveau du sol, par une trappe à bascule. Les anciens auraient comblé le puits avec des pierres.

* * * * *



- Les Châtelliers, paroisse de Secondigny -

- 1421, ~ Guichard d'Appelvoisin, écuyer, qui tenait le domaine de sa femme Héliette Chauvereau (Bélissaire Ledain)

Héliette Chauvereau est la fille de : Pierre Chauvereau, Chevalier, Sgr de Pamplie dès 1341 et en plus ; des fiefs de la Vau-Richier, l'Aiglandière, le Bouchaut (le Beugnon) et de : Jeanne d'Appelvoisin, fille de Guillaume, Sgr de Chaligné, et de Héliette de Coloigne.

Guichard Appelvoisin, °~1375, Ecuyer, Sgr du Bois-Beleau et de Chaligné. Il fait en 1429 fortifier le bourg de la Chapelle-Thireuil. Sa 2^e épouse Héliette Chauvereau, fille de Pierre Chauvereau, Sgr de Pamplie et de Jeanne d'Appelvoisin, veuve de Jean de Laubertière lui donne 8 enfants :

1° Sébastien † jeune en 1426

2° **Huguet** qui suit...↓

3° Mathurin, chef de la branche de Thiors, dont une fille Marguerite épouse vers 1442, **Pierre de Parthenay, écuyer, Seigneur du Retail**.

4° Bernard qui fut abbé de l'Absie de 1456 à 1462

5° Jacques, † jeune.

6° Catherine, mariée à Jean de Bouchet Sr d'Avaux.

7° Héliette, mariée à Denis des Nouhes

8° Jacquette, mariée à Roland des Prez, Sr de Jaunay.

... **Huguet** d'Appelvoisin, marié à Jeanne Payen, dont 4 enfants :

... Mathurin d'Appelvoisin, marié à Catherine de la Nouhe, dont René qui suit, et une fille Françoise qui épouse ~1490, François de la Cour, écuyer, sieur du Palais. Succession et partage avec procès, en 1492.

Nota : Guichard d'Appelvoisin est nommé Sgr des Châtelliers, paroisse de Secondigny, par Bélissaire Ledain dans la Gâtine Historique ; mais nous ne trouvons aucune trace dans le dictionnaire de Beauchet-Filleau, erreur ou trop petit fief ?

Blason Appelvoisin « de gueules à la herse d'or de 3 traits ».

- 1503, Guillaume Jourdain, écuyer, seigneur de « Puy-Jourdain », canton de Mauléon et des « Molières » (d'après Bélissaire Ledain, mais rien dans le dictionnaire Beauchet-Filleau). Au milieu du XVI^e siècle, Jean Bouhet, Sgr de Langebaudière, paroisse des Châtelliers (coïncidence ?) épouse Jehanne de Puy-Jourdain. Un fils René Sgr des Touches achète des terres aux Puy-du-Fou. Archives de la Roche-sur-Yon (cf. Bouhet) et Histoire des Châtelliers par M. de Vallois, op.cit. André Laurentin « Le Haut-Bocage »

- 1700, Jacques Tilleux est sieur des Chastelliers.

- 1813, Ricochon et consorts propriétaires, revendent les Châtelliers 1887

* * * * *

- **Les Châtelliers**, Le nom vient de *castellare*, diminutif de *castellum*, qui signifie un petit poste militaire fortifié romain. Bélissaire Ledain a dénombré en Poitou, 187 Châtelliers ou similaires : Châtelards, Châtelets, Châtillons, Camp de César, Château Sarazin

Notons les noms cousins dans les Deux-Sèvres :

Le Chatelier : Les Aubiers 5.8 km NNE ; Bressuire 4.9 NE ; Bressuire 6.7 NNE ; Cherveux 3.9 NE ; Cirières 1 SW ; Fay-L'Abesse 2 SW ; La Ferrière 3 S ; Magné 2 N ; Mazière-sur-Beronne 2 W ; Périgné 4 E ; Sanzay 1.7 N ; Sauzay-Vaussais 3.9 S ; Sepvret 3 SSW. (N = nord ; S = sud ; O = ouest ; E = est ; le tout indiquant la distance et la direction)

Le Chatellier : Fenioux 3.2 SSW ; Missé 1.6 NNW.

Les Chatelliers : Amailloux 4 WNW ; Chantecorps 3 ESE ; Ste-Eanne 2 SW.

La ou Les Chatelleries : Vasles 5.5 ENE ; La Forêt-sur-Sèvres 6 S.

Signalé comme anciens fiefs par l'Association Promotion Patrimoine : L'ancien logis noble « Les Châteliers » de Fomperon, mentionné en 1452, appartenant à l'abbaye. Le château des Châteliers, commune de Niort (inconnu) Le Chatelier-Berle, Chambroutet en Bressuire (familles Le Mastin 1540/1620, d'Anthenaise, de Richeteau)

En Vendée, les fiefs suivant : Les Herbiers (familles Barlot et du Plantis) ; St-Martin l'Ars (familles Le Mastin, Baudry, Jousseaulme) et le bourg au nord de Pouzauges.

Bélisaire Ledain rapporte que les noms de certaines pièces de terre rappellent sans doute un combat soutenu par la garnison du Châtelier avant le V^e siècle : « Champ du Châtre », « Champ de l'Armée » (n^o 260 et 261 section B du cadastre 1848) « Champ de Bataille » (n^o 370 section A du cadastre)

Le champ de l'Armée serait plus sûrement le champ occupé par l'armée au XIX^e siècle pour la construction de la route stratégique Niort-Angers, via Secondigny et Bressuire.

Aucune relation connue avec l'abbaye Cistercienne Châteliers à Fontperron.

Champs du : Pâtis, Bois, Pointu, Longé, des Brandes, Talbau ? de Gabard ?

Le cadastre de 1830, montre la présence de deux bâtiments importants avec deux arrondis pouvant être des tours. Ces bâtiments existent toujours, l'un a été modernisé, l'autre a subi un remodelage important au siècle dernier, le sol remonté de ~ 50 cm et les ouvertures élargies. Néanmoins, le nombre de pierres sculptées de réemploi en granit, dénombre l'importance passée de la maison noble des Châteliers.

Notons enfin que le village est bien situé sur une hauteur, 210 NGF, à proximité du chemin médiéval « Vernollois » ou de Vernoux, reliant l'Absie à Parthenay, via la Petite Ralière, la Germanie, Chambord et l'Aubrière.

* * * * *

La Chaulerie, Secondigny

Ecrit *Cholerie* dans les dictionnaires de Bélissaire Ledain.

Nicolas Rapin Seigneur de La Chollerie

- **1567**, Dans les archives du château de la Roussière de Coulonges, nous voyons parmi les notables de Fontenay aux prises avec les premières guerres de religion ; Michel Tiraqueau, écuyer conseiller du roy ; son sénéchal, Pierre Brisson lieutenant ; **Nicolas Rapin**, maire de Fontenay ; François Viète le savant mathématicien et Grimouïard, prieur de Coulonges les Royaux.

- **1569**, durant son séjour en décembre, à Coulonges-les-Royaux, le roi Charles IX, le pourvoit de « *l'estat et office de lieutenant particulier et adsesseur aidict Fontenay* »

Nicolas Rapin serait né à Fontenay vers la fin de 1540.

- **1571**, Nicolas Rapin est nommé à la charge de lieutenant de la sénéchaussée, par le roi Charles IX

- **1576**, Nicolas Rapin, est nommé vice-sénéchal en l'élection de Niort de 1576 à 1585. Poète fontenaisien (Fontenay-le-Comte) où il naquit, il devient après le traité de Beaulieu le 6 mai 1576, vice-sénéchal de robe courte (officier de police) «...*ès villes de Fontenay, Niort, leur ressort, siège et étendue d'iceulx* ».

Sa famille possédait le domaine de la **Chaulerie sis près de Secondigny** qui passera à son neveu et élève en poésie, Raoul Caillier. Raoul Caillier était le fils de Lancelot Caillier, procureur à Fontenay et de Marie Rapin, sœur du poète. Raoul qui habitait Brouage en 1589, fut un poète distingué, également versé dans les poésies françaises, grecque et latine. Dreux du Radier, dans sa bibliothèque du Poitou, donne la liste des ouvrages publiés par Raoul Caillier, qui en 1610, fit paraître les Œuvres de son oncle Nicolas Rapin. Raoul Caillier qui avait 5 frères et sœurs, mourut en 1620. (Beauchet-Filleau)

Nicolas Rapin, nommé **Seigneur de la Chaulerye de Secondigny, escuyer**, est chargé avec une compagnie de 20 archers, de rétablir la paix dans les campagnes et d'exécuter directement les ordres du roi Henri III. Durant cette période troublée, il s'oppose à la hiérarchie féodale en place dirigée par le comte du Lude gouverneur du Poitou. (S.H.S.D.S. 2° série Tome VIII N°4 1975).

Nicolas est marié à Marye Poyctier, fille de Jean et de Nicolas Rasle, qui lui donne neuf ou dix enfants.

- **1579**, Nicolas Rapin, obtient un réel succès en présentant ses poèmes, dont certains en latin, à l'occasion des « Grands Jours de Poitiers »

- **1583**, le 18 mai, Robin, lieutenant de Rapin, brûle deux sorciers à Boisragon, commune de la Crèche (journal de Le Riche, pages 379)

- **1585**, Nicolas Rapin est appelé à Paris au service du roi Henri III. Nommé lieutenant-criminel de robe-courte en la ville et vicomté de Paris, il joue un rôle non négligeable contre les menées de la Ligue. Le roi est contraint, par la ligue, à la suite de la journée des barricades du 5 juillet, de lui retirer sa charge, mais le garde à la cour à son service. Ses biens à Fontenay sont dépouillés tour à tour par les réformés et surtout par la Ligue.

- **1588**, le 22 octobre, Nicolas Rapin est nommé prévôt de l'armée royale du Poitou. Était-il à Blois le 23 décembre quand le roi Henri III fit exécuter les Guises ? La question est restée sans réponse, mais l'événement dut combler ses vœux.

Nicolas Rapin, catholique tolérant du parti royal de Henri III, lutte, comme Artus de Cossé, comte de Secondigny, pour un rapprochement avec les protestants contre le parti extrémiste de la Ligue. A cette époque, la majorité du Poitou est protestante sauf Poitiers contrôlé par la Ligue et la Gâtine restée fidèle au roi Henri III.

- **1590**, Octobre, parution des lettres d'anoblissement de Nicolas Rapin « *Nicollas Rapin, sieur de la Chollerie, nostre prevost général de camp et armées du roi...* » le 24 avril, dans une minute notariale « *Aujourd'hui Nycolas Rapin ecuyer Sr de la Cholerye grand prévost de la connestablie de France et damoiselle Marye Poictyer sa femme...* » signé, *Henri IV*

Les lettres de noblesse désignent aussi, la terre « La Chollerie » et les armoiries « ... *leurs armoyries timbrée, aux trois tronçons de lance de gueule en champ d'argent* »

Le fac-similé des lettres de noblesse a été recopié par Benjamin Fillon pour les Archives de la Vendée à Fontenay le Comte et aussi, une étude de Jean Brunel parue S.H.S.D.S. 2° série Tome IV N°4 1971.

- **1592**, Nicolas Rapin confirmation des lettres de noblesse, par Henri IV.

Après cette date, nous ne voyons plus dans les pièces officielles, figuré le nom de la Chollerie de Secondigny. Bien que parcourant la campagne, et partageant son temps entre, Fontenay le Comte, Poitiers et Paris, Nicolas Rapin a fait construire près de Fontenay, le château de Terre-Neuve qui devient la demeure familiale, en même temps que le fief familial de Guinefolle, qui seront déclarés « terres nobles » en 1600.

- **1608**, A Poitiers le 25 janvier **1608** dans une chambre de l'hôtellerie du *Petit-More* situé à l'angle Nord formé par les rues de la Cathédrale et d'Arsène-Orillard, un vieillard à l'agonie, d'une plume exercée, mais presque défaillante rédige son testament : « *Etant malade au lit, affligé de grièves douleurs mais sain et entier de jugement et de raison, hors ma maison, en l'hostellerie du Petit-More, où j'ai reçu beaucoup de secours...* » Ainsi débute le testament de Nicolas Rapin, avocat en Parlement et vice-sénéchal de Fontenay, sa ville natale. Il décède à Poitiers à l'âge de 68 ans.

Il était l'ami de Louis et de Scévole de Sainte-Marthe, d'Achille de Harlay, de Jacques-Auguste de Thou, de Jean Pidoux d'Oiron, d'Agrippa d'Aubigné, de Mesdames des Roches, l'un des collaborateurs de la *Satire Ménipée*, l'auteur des *Plaisirs de la vie rustique*, de la *Puce et de la contre-puce*, dans le cénacle littéraire de l'époque.

Bon capitaine à son heure, honni des protestants, redouté de Théodore de Bèze avec qui d'ailleurs il n'avait échangé que des épigrammes. Nicolas Rapin expirait le 13 février 1608, assisté du père Garasse, jésuite, qui professait alors à Poitiers et devait périr en prodiguant ses soins aux pestiférés de la terrible année 1631. (extrait du discours prononcé le 23 janvier 1927 par M. Emile Ginot, président des Antiquaires de l'Ouest)

Raoul Cailler, son neveu et héritier en poésie habitait Brouage en 1589. Il fut un poète distingué, également versé dans les poésies françaises, grecque et latine. Il fit paraître en 1610 les œuvres de son oncle Nicolas Rapin. Il mourut en 1620. (Beauchet-Filleau, tome II).

Hilaire Cailler, autre neveu hérite de la Cholerie. Il épouse Marie Giraud née le 30 août 1595, morte en 1634. Elle a écrit à quinze ans une pièce de vers sur la mort de Nicolas Rapin. Hilaire Cailler, Sr de la Chollerie était procureur du roi à Fontenay. La famille Giraud avait adhéré dans son ensemble à la religion réformée.

Blason Cailler « d'argent à aigle éployé de sable, à la bande de gueule chargée de 3 roses d'or brochant sur le tout ».

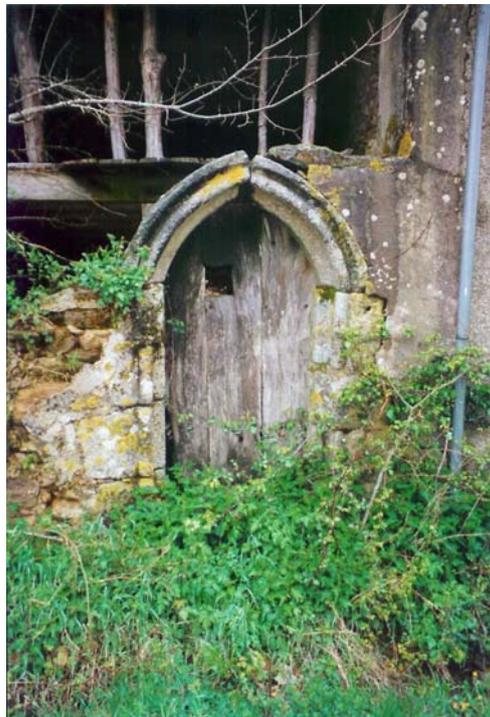
1653, nous lisons dans le dictionnaire des familles de Beauchet-Filleau, dans la généalogie Brunet, tome II page 56 : **Brunet Gabriel**, Ecuyer, Sgr de Broue (dépendant de Vouvant) et de la **Chollerie**, avocat au Parlement, naquit le 8 oct.1653 de, Louis Brunet, président en l'élection de Fontenay et de Renée Beau (fille de René, sieur de la Restière, et de Renée Moreau). Il épouse le 23 juil.1682 Jeanne-Françoise Brunereau, (fille de Jacques sieur de la Gazillière, et de Marie Diot) etc. Louis Brunet en seconde nocce épousa Françoise Chastaigner.

Autours de 1700, La Chollerie appartient à la famille Rochard, dont Charles est marié à une demoiselle Charrier, famille de notaires.

Après la Révolution, la Cholerie, est la propriété de la famille des frères Martineau, tuiliers.

Au début du XX^e siècle, la tuilerie est exploitée par la famille Ferrand. Voir la belle photo dans le livre de Jean Audebrand.

En 1997, il reste encore visible de la grandeur passée, dans la ruine d'une dépendance, une ancienne porte ogivale rappelant l'époque de la Renaissance.



* * * * *

- La Cotinière, paroisse de Secondigny -

Suivant les dictionnaires de Bélissaire Ledain et Beauchet-Filleau.

- 1404, Guillaume Papin.

- 1428, Gilles Chauvin, clerc, Sgr. de la Cotinière (Bélissaire Ledain). Le 10 juillet, il fait aveu de ce fief au Sgr de Parthenay. Il était le fils de Jean Chauvin, Sgr de la Rembourgère et de Jeanne Mouchet, qui étant veuve, fit aveu de son fief le 3 septembre 1409, à Guichard d'Appelvoisin Sgr. du Bois-Chaleleau.

- 1440, Jean Chauvin, fils de Jean et de Jeanne Mouchet, fit aveu pour ses enfants mineurs, pour la Cotinière le 11 avril 1440. Il était marié à Jeanne Couvretterre, fille de André, Sgr de la Mosnerie.

- 1455, Guillaume Chauvin, Ec. Sgr du Teil, de la Rembourgère, et de la Mosnerie, rend aveu de la Cotinière le 24 mars 1455, au Seigneur de Parthenay. Il épousa Catherine Beugnon, dont 4 enfants. La Cotinière revient au fils cadet Jacques Chauvin, Sgr de la Mosnerie de Secondigny.

Blason de la famille Olivier « d'azur à 6 besants d'or, 3, 2, 1, au chef chargé d'un lion issant de sable, lampassé et armé de gueules »

- 1459, Colas Olivier, marchand à Parthenay.

- 1469, Nicolas Olivier, écuyer, seigneur de Perdonalle.

- 1483, Louis Darrot, écuyer, époux de Catherine Olivier.

- 1495, Guillaume Olivier, écuyer, seigneur de Migalant.

- 1580, Guy Rochard, verdier du comté de Secondigny.

- 1698-1716, les enfants mineurs de feu Pierre Boissonnet.

- 1724, Louis Birot, marchand, acquéreur de la Cotinière.

- 1736, Charles Pidoux, écuyer, seigneur de la Mosnerie.

- 1770, Auguste Lemousin, écuyer, époux d'Eulalie Pidoux.

- 1775, Charles-Gabriel Pidoux, chevalier, seigneur de la Mosnerie.

* * * * *

- La Fromagerie, paroisse de Secondigny -

Bélissaire Ledain dans son « Essai sur la Hiérarchie Féodale » note l'existence de la « Fromagerie », Fief dépendant de la Baronnie de Secondigny. La Fromagerie est un tènement de la Mortière, cité par le docteur Louis Merle dans son livre sur la création des Métairies en Gâtine.

Notons la similitude entre les propriétaires et ceux de la Petitrière ?

- 1402, Jean Pizon, valet.

- 1467, Jean Pizon.

- 1469, Pierre Pizon, écuyer.

- 1494, Léon Pizon, écuyer.

* * * * *

- La Garonnière, paroisse de Secondigny -

Chronologie,

- **1299**, Guillaume Eschalard. Le mardi avant la Mi-Carême, il reçut, conjointement avec Michel, l'investiture des fiefs de la Chevrotière, la Garonnière, la Fortinière, hypothéqués à leur profit par Godart de Puychemin, Ecuyer qui les tenait du Sgr d'Argenton (Arch. D.-S. E.78). Guillaume épousa Florence Baudouin. Sa veuve partagea ses biens en 1328 avec ses enfants : 1° Michel qui suit ...↓ ; Nicolas.

Michel Eschalard épousa Catherine Oujard, dite Dame de la Garonnière. La suite de la filiation est confuse ; c'est peut-être Huet, fils de Michel qui avait épousé Catherine Oujard. Nous voyons des Seigneurs de Maillé, Vernay, La Boulaye, la Barre-Sanglier de St-Lin. La famille Eschalard est originaire de Parthenay avec de nombreux blasons (Beauchet-Filleau).

Blason Eschalard « d'azur au chevron d'or ».

La famille Eschalard était aussi seigneur de la Barre-Sanglier à Saint-Lin, la Barges à Béceleuf, plus tard de la Boulaye en Vendée.



- **1403**, Catherine Girard, Dame de la Garonnière, rendit un aveu au Sgr évêque de Luçon, le 17 juillet 1403 (Beauchet-Filleau). Famille Girard de la Mosnerie ?

- **1403**, Guillaume Conil de Maranzay paroisse de Taizé, épouse avant 1403, Jeanne, dame du Fontenioux, fille de feu Lancelot. Jeanne était décédée avant 1407. Dont deux fils ...↓

- **1407**, Antoine Conil, Sgr. de Maranzay, fils de Guillaume fait aveu de la Garonnière et la Mondardière, après le décès de sa mère. (Bél. Ledain, pages 378, 396) Maranzay, paroisse de Taizé, relevant de Thouars.

- **1423**, Geoffroi Conil, 2° fils de Guillaume qui était mineur en 1408 et majeur en 1423, lorsqu'il fit aveu de la Garonnière (Beauchet-Filleau).

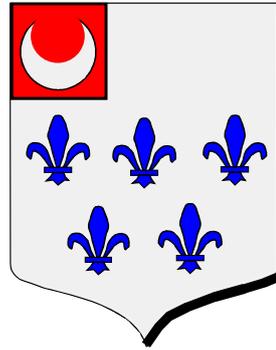
- **1476**, le 20 juin, Jacques Pasquier, sieur de Gizay, échevin de Poitiers rend aveu au Comte de Dunois comme tuteur des enfants mineurs de feu Jacques Chambret, pour son château de Secondigny (Beauchet-Filleau, généalogie Chambret).

- **1492**, le 18 juillet, Jean Gaillard, bachelier ès loi, curateur de Françoise Chambret, mineure, rend en son nom, aveu des fiefs de la Garonnière et de la Mondardière, à la Comtesse de Dunois, dame de Secondigny. (Archive Nationale R^{IX} 239, Secondigny) En 1497, il était sénéchal de Bressuire.

Blason Chambret « d'or à 3 chambres d'azur, au chef de gueule chargé d'un lion d'argent, à la bordure de sable » Les maisonnettes sont figurées portes ouvertes.

Jean Chambret, Sgr de Beauvais, juge-châtelain de Thouars en 1526 épousa Jeanne Acton. Par échange, la maison noble de la Garonnière revient à la famille Acton.

Blason Acton « d'argent à 5 fleurs de lys d'azur au franc quartier de gueulle chargé d'un croissant montant d'argent »



Jacquette Chambret † en 1522, était l'épouse de Pierre Escot, notaire de la cour de Thouars.

La famille Chambret était, après les « Conil », seigneur de Maranzay, paroisse de Taizé, élection de Thouars, peut-être par filiation ; suivront les familles Acton et Escot (notaires de Thouars)...

- **1544**, Pierre Acton, écuyer, Sgr. de Lymon, d'Auzé (Ozé ou Auzay ?), de la Neufville de la Chemillère et de la **Garonnière**, époux de Michelle Escot ou Esquot. Pierre est fils de Jacques Acton, écuyer, Sgr. de Lymon et de Jeanne de Beaumont-Glenay. Un fils est chevalier de Malte en 1578, et une sœur Antoinette mariée vers 1530 à Guillaume Cossin lieutenant du bailli de Gâtine. Pour Beauchet-Filleau, Jacques Escot, le père de Michelle est Sgr d'Ozay.

- **1599**, Gaspard Acton de Lymon paroisse de Pas de Jeu, écuyer, fils de Pierre, ci-dessus est reçu Chevalier de Malte en 1578 (Beauchet-Filleau)

- **1632**, Pierre Chaigneau Sieur de la Bertrandière, greffier du Comté de Secondigny, rend hommage à René de Cossé, Dame de Secondigny, de son fief de la Girardièrre, paroisse de Secondigny, le 5 septembre 1632.

- **1650**, Marguerite Chaigneau, dame des fiefs de la Garonnière et de la Mondardièrre, veuve d'Olivier Nicolas, sieur de la Taupelièrre, reçoit un aveu le 12 février.

Parmi les nombreuses familles Chaigneau, celle de Gâtine portait « d'azur au chêne d'or et une fasce de gueules brochant sur le tout »

- **1682**, Olivier Nicolas.

- **1684**, Jacques Thibault, Ec., Sgr., du Planty, St-Christophe sur Roc.

Blason « d'azur à la tour d'argent » *alias* « de sable à 3 macles d'argent ».

- **1719**, Bénigne Béraudin, veuve de Jacques Manceau, (inhumé en l'église de Pamplie le 12 avril 1705), Sgr de Boissoudan, Pamplie, la Renaudièrre, la Fragnée, la Girardièrre, et le Choisièrre d'Allonne, achète le 1^o mai de Jacques Thibault et Jacques de Rouray, pour 7 400 livres, la maison, métairie noble et la seigneurie de la Garonnière, Mandardièrre et fief Fraigneau près d'Airvault, mais ils en firent le retrait le 15 juillet 1720 (P.O. 2822. Thibault, Beauchet-Filleau). Leur fils (?) Jacques Manceau fut baptisé au temple de Coulonges le 29 juillet 1672.

- **1723**, Jacques de Rouray, chevalier, mestre de camp de cavalerie, époux de Marguerite Thibault.

- **1748**, le Chanoine Michel de Lestrangle, propriétaire, fait don de la Garonnière au séminaire de Luçon. Une famille de Lestrangle de la Roche de Saint-Gelais était Sgr de la Ravardière (Châteaux et Manoirs).

- **1759**, le séminaire de Luçon est propriétaire de la maison noble.

- **1791** 20 février, la métairie de la Garonnière, confisquée au profit de la Nation, est vendue pour 17.000 francs (en assignats papiers \cong 0) au citoyen Mouchard de Coulon, maire de Secondigny.

- **1859**, la Garonnière appartient à Morin François qui la revendra en 1883 à Bodin Pierre voiturier. Il était aussi propriétaire des grandes Moutardières ? maison en cadastre E (vendu en 1883) ; l'Augerie ; la Braudière, etc.

* * * * *

La Garonnière, Maison noble autrefois fortifiée, en forme de U, possédait un Parc à la Française avec allées d'agrément. Ce parc visible sur le cadastre de 1830, se situait coté sud, entre la route actuelle du Beugnon et le bief alimentant le moulin.

Le fief portait au moyen âge le nom de **Garnerie**, qui ; à partir du latin *carnarium*, peut désigner, un lieu d'anciennes sépultures gauloises ou ; à partir du celte *Kar*, qui a donné garn, garne et garnerie signifiant un tas de pierres ou une pierre levée ; enfin ; de *Warena* qui a donné garenne dont le sens premier est « réserve seigneuriale de chasse » ?

Le **Moulin** sur le cadastre de 1840, alimenté par le bief dit du petit Breuil, sortant du moulin de l'Aumondière, est représenté avec plusieurs bâtiments importants, avec au-dessus, un four banal.

Dans l'essai sur la hiérarchie féodale de Bélissaire Ledain, et les aveux des propriétaires, La Garonnière est associée à La Mondardière de Secondigny. (Mondardière peut signifier : près de la hauteur).

La métairie de la Garonnière comprenait avant vente comme bien national : la Royauté, la Favrie, la Pauleterie et la Bertonnaire et d'autres, etc. ...

Champs... de l'Abreuvoir, de la Barrière, Terrassé, de la Grange...

* * * * *

Pour éviter les confusions, notons qu'il existe aussi une « Garonnière » dont l'existence est reconnue depuis le XIII^e siècle, à Secondigné-sur-Chizé. Elle a été nommée : *La Garongnière*, *La Garognière* et *La Garerongnière* (Censif de Chizé).

Il existe aussi plusieurs *Garrelière* comme à Neuvy-Bouin et la Boissière.

* * * * *

- La Maillebouère, paroisse de Secondigny -

Fief signalé par Bélissaire Ledain, dont nous avons perdu la trace. Le nom vient de *macula*, tache, maille et *bouère*, boire en patois. Située sans doute vers la Crépelière ? et qui en 1682 faisait partie, comme la Morlière, de la Sgrie de la **Caillerie**.

- **1387**, Raymond Dizé, Seigneur de la Maillebouère dont il rend aveu. Adam Dizé était châtelain de Parthenay, receveur et gouverneur du bailliage de Gâtine vers 1337-1360 ; ailleurs il est dit garde du « scel » à Parthenay en 1340. Guillaume Dizé était prieur du Bois-de-Secondigny en 1412 (Beauchet-Filleau).

- **1444**, Simon Moysen, époux de Guillemette Moret.

- **1469 et 1478**, Jean Gris, deuxième époux de Guillomette Moret.

- **1493**, Jean Moysen ou Moisen, de Parthenay. Blason « d'azur à 3 croissants d'argent posés 2 et 1, et une rose d'or au cœur de l'écu »

- **1673**, 22 avril, Elisabeth Brunet, veuve de Pierre Landerneau, écuyer, seigneur du Verger et de la Ricotière, fait hommage de la Maillebouère (livre des fiefs).

Elisabeth Brunet, dame de la Maillelière, fille de Mathieu, Sgr de la Riallièrre, et de Catherine Bouchereau avait épousé par contrat du 12 avril 1656, Pierre Landerneau, Sgr du Verger. Le 22 avril 1673 elle rend aveu de la seigneurie de la « Maillebouère » au sénéchal de Secondigny.

Blason de la famille Brunet originaire de Fontenay « d'azur à la tour d'argent (ou d'or), accompagnée de 2 étoiles d'or en chef, et d'un croissant d'argent en pointe »

Sa fille, Marie-Elisabeth Landerneau, épouse en 2^o nocce de Pierre de Nuchèze Sgr de Mortemart, rend aveu par son procureur Nicolas Gauvain le 16 janvier 1699, pour la Mailleboire, paroisse de Secondigny (Beauchet-Filleau).

- **1699**, le 16 janvier, Nicolas Gauvain fait hommage de la Mailleboire au nom d'Elisabeth Landerneau, veuve de Pierre de Nuchèze. Autre hommage en 1717.

- **1776**, Perrine Briand de la Mandinière, héritière de François Briand.

La famille Briand de l'élection de Niort portait d'office « d'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 oiseaux (bruants) de sable »

* * * * *

Mais où se trouvait donc la Maillebouère ?

- La Michelière, paroisse de Secondigny -

- **1281**, *La Michelère*, archive de la Vienne. Bélisaire Ledain.

- **1319**, Guillaume de Nuchèze, Chevalier de la branche des Seigneurs de Nuchèze de Champdeniers qui possédait de nombreuses terres et héritages dans le territoire de Parthenay et de Saint-Maixent.

Blason de la famille Nuchèze : « de gueules à 9 molettes d'éperons de 5 pointes d'argent, l'écu posé en bannière »

- **1421**, Marthe Chasteigner, veuve de Guillaume de Nuchèze, chevalier, au nom de ses enfants. Guillaume Seigneur de Nuchèze de la Rochevineuse et des Isles fut émancipé en 1408, à l'âge de 15 ans pour se marier à Marthe Chasteigner, fille d'Hélie, Chev., Sgr de Saint-Georges-de-Rex, et Philippe de la Rochefaton, son épouse. Elle est tutrice en 1423 de ses quatre enfants :

1° Guillaume Sgr de Nuchèze, mort sans postérité.

2° Catherine, qui succèdera à son frère. Elle épouse vers 1439, Jacques de Montalembert, Sgr de Ferrières puis Sgr de Nuchèze et de Rochevineuse.

3° Jeanne mariée 20 juin 1430 à Jean Gourjault Sgr. de la Millière

4° Isabelle, morte sans alliance.

Blason Chastaignier « d'or au lion passant de sinople ».

- **1460**, Denis de Maumusson, époux de Louise de Nuchèze.

- **1482**, Guyon de Maumusson.

- ?

- **1713**, Claude Darrot, écuyer, Sgr de la « Boutrochère », de la Petitière et de la Michelière dont il rend aveu à Secondigny le 15 déc.1713. Il avait hérité de Jacqueline Garnier, sa grand-mère (mariée à René Darrot le 10 fév1638 à Parthenay). Elle était la fille de Pierre Garnier, Ec., Sgr de Fénerly, bailli de Gâtine et de Suzanne Gouffier.

- **1717**, Jacques Claude Darrot.

- **1744**, Charles Jacques Darrot.

- **1775**, Joseph-Charles-Jacques Darrot rend aveu de la Michelière le 17 juin 1755. Il avait épousé le 22 mai 1734 Marguerite Legier de la Sauvagère dont :

1° Marie-Rose °18 janv.1737, morte jeune.

2° Joseph-Charles Sgr. de la Boutrochère, † sans alliance.

3° Marie Comte Darrot, † 1834, sans alliance.

4° Julie-Catherine, Comtesse d'Hérouville et de Secondigny.

Etc..... voir détail famille Darrot de la Poupelière d'Azay.

* * * * *

- Montiboeuf, paroisse de Secondigny -

- **Montiboeuf**, « 1149 » Maison noble ayant appartenue dès sa fondation, à l'abbaye de Fontevrault. Le nom peut venir du norois *budh* qui signifie, abri, cabane ou chaumière, en danois *bod*, devient en français au XI^e siècle *bued* ou *buét* que l'on prononçait *beu*, puis *beuf* et même *bœuf*. Montiboeuf signifie, une chaumière sur la colline.

Il n'existe qu'un village Montiboeuf dans le département.

Au moyen âge, elle possédait une chapelle, dont il ne reste que la croix en granit, sauvée par Yves Vignault.

Une des sources du Thouet est dans le champ du Bouillon.

Champ des Brandes bordant l'ancienne route de Champdeniers au N/O ou chemin N° 6 de Pougnes à la Chapelle-Thireuil, champs de la Gaude (3h), de la Gosse, de l'étang (4h), des Bourses, des Grues ou du Gui, des Touchettes, du Prunier, des Versennes (5h), près du Pas (3h), du Bouillon, de la Chapelle, de Linière (4h), grand Pâtis (5h).

* * * * *

Raoul de Chaunay, un pieux seigneur de la région de Civray, légua au XII^e siècle, la terre de Montiboeuf à l'abbaye de Fontevrault où sa fille venait d'entrer en religion. Des bâtiments y furent construits de même qu'une **Chapelle** à laquelle un prieur fut attaché (Maurice Poignat).

- **1585**, Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrault, loue pour 900 livres la ferme et les terres de Montiboeuf à Pierre Ouvrard d'Amailloux, à la condition qu'il entretienne les bâtiments et fasse célébrer chaque semaine une messe dans la chapelle.

- **1592**, la même abbesse de Fontevrault vend le domaine pour 2 000 écus à l'écuyer François Serin, seigneur de la Furgerie « d'argent au sautoir de gueules »

- **1797**, 25 mai, la métairie est vendue, comme bien national, au citoyen Charles Fradin.

- -**1842** Charles Evremont Brochard de la Rochebrochard, chevalier de Saint-Louis demeurant au château de Fontenioux, commune de Vernoux † 1842.

- **1842**, Auguste Ernest François de Savignac des Roches et son épouse, Aglaé Brochard de la Rochebrochard, demeurant à Saint-Ouenne, † 1869 au Fontenioux. Trois enfants mineurs : Alfred, Marie Charlotte et Marie Sidonie de Savignac des Roches.

- **1869**, Marie Sidonie de Savignac des Roches, veuve de Hervé le Pelletier de Molandé, et leurs 2 filles.

- **1880**, Madame le Pelletier de Molandé.

- **1887**, Comte Monti de Rezé, époux de Marie le Pelletier de Molandé.

- **1897**, deux enfants : comte Henri etc. et Marie Yvonne etc. demeurant au château du Theil, commune de Saint-Aubin le Cloud.

- **1900**, la métairie, propriété du Comte de Monti de Rezé du château du Theil de Saint-Aubin, était de 76 hectares. Elle est exploitée par Pierre Michenot et son épouse Louise Largeau, pour un fermage annuel de 4.200 francs + divers suffrages, œufs, canards, avoine. Le droit de chasse est de dix franc.

- **1907**, achat du 3/8 par Pierre Roy, cultivateur à la Vignière et son épouse Amandine Souchard. Le reste 3/8, est acheté par François Renelier (Eugénie Brottier) et 1/4 par Léon Rouchy (Julie Verger). L'ensemble est vendu 130.000 francs.

* * * * *

- La Mortière, paroisse de Secondigny -

Chronologie Historique,

Famille Garnier,

Blason de la famille Garnier de la Mortière d'après Beauchet-Filleau Tome 3 : « d'argent fretté de gueules, au chef cousu de sable, chargé de 3 étoiles d'or ».

Le nouvel armorial du Poitou indiquerait l'inverse : Garnier de la Mortière « d'argent à 3 roses de gueules » et famille Garnier de Mortier (ferme et moulin de Clussais ?) « D'argent fretté de gueules au chef de sable chargé de 3 étoiles d'or ».



- **1568, Claude Garnier**, Ecuyer, Sgr. de la Mortière, fils puîné de François, Sgr de Maurivet et de Marie Berland, fille de Jacques Sgr. de la Guypoussière. Claude Garnier est Conseiller et assesseur du conservateur des privilèges royaux, puis en 1570, conseiller au présidial (tribunal de grande instance) de Poitiers. En 1586, il succède à Pierre Courtinier comme échevin de Poitiers. La famille Garnier vivait à Poitiers.

Il épouse Marie alias Louise Fumé, fille de François Ec., Sgr. de la Pierrière qui lui donne huit enfants dont François qui suit ...↓

Blason Fumée « d'argent à 6 fusées de sable, 3, 2 et 1 » *alias* 6 losanges.

- **1611, François Garnier**, Ec., Sgr de la Mortière, né le 26 fév.1564 et baptisé à Saint-Didier de Poitiers. Il est contrôleur du roi en 1589, puis assesseur au conservateur des privilèges royaux et succède à son père au présidial de Poitiers en 1596 et meurt en 1603 et fut inhumé à St-Didier de Poitiers.

Il achète à Guy Faubert, Sgr. de la Vergne de Secondigny, les tènements de la « Cadouarie » et de la « Tillardière » en vue d'agrandir la métairie de la « Mortière ». Il possède aussi une partie de « l'Ecudatière » qu'il dispute, comme son père l'avait fait, à la famille Darrot Sgr. de la Poupelinière d'Azay

Il avait épousé avant 1600, Joachime Mayaud °1580, dont 2 filles : Nicole baptisée en 1600 à St-Didier de Poitiers, et Française

Joachime Mayaud se remarie après 1620 à Guy Chevalier, Ec., sieur des Marchais, juge magistrat à Poitiers, commissaire enquêteur. Elle fut inhumée le 27 décembre 1641 à St-Paul de Poitiers, dans la chapelle St-Louis.

Blason Mayaud « d'argent au mai de sinople soutenu d'un croissant d'azur » Un mai désigne un petit arbre que l'on plantait le 1° mai en l'honneur de...

Le 3 juin 1650, Française Garnier vend à Claude Darrot, tous les domaines qu'elle possède dans les paroisses de Secondigny, Azay et circonvoisines, dont font partie la Mortière et l'Ecudatière.

Fin de la branche Garnier de la Mortière.

Lire le livre du Docteur Louis Merle « La Métairie et l'évolution agraire de la Gâtine Poitevine ».

* * * * *

Famille Darot,

- **1656, Claude Darrot**, Chev., Sgr de la Poupelinière.

- **1701**, Jean-Baptiste Darrot. - **1717**, Jean-Claude et 1723, J.Bapt Darrot.

- **1727**, René Jarry, procureur rendit hommage lige, au nom d'Auguste Poussard, Chev. Comte du Vigean, époux de Marie-Louise Darrot, pour le fief de Mortière.

- **1763**, Marie-Charles du Chilleau, chevalier, Sgr de la Poupelinière.

- **1787**, Charles-François Charbonneau et Marie Bertin, sa femme, acquéreurs de la Mortière.

Le détail de la généalogie des familles de Darrot et de Chilleau, seigneurs de la Poupelinière d'Azay, est à voir dans la chronologie de ce fief.

* * * * *

1658, David Girault, sieur de la Châteaudrie, fief de Villiers-en-Plaine, demurant à la Mortière d'Azay, rend aveu de La Châteaudrie, le 26 nov.1658, à Bertrand Jourdain. Son fils aîné Charles rend dénombrement (inventaire) du fief Formont, le 27 février 1674, au même Bertrand Jourdain. Ledit Charles avait épousé Marie Chaigneau, qui, veuve, rend aveu, 17 juil.1716, par Jacques Guillemeau sr de la Cardinière de la Châteaudrie

Blason Girault « d'azur à un cygne d'argent »

Il semblerait que cette famille Girault, notable de St-Maixent et protestante soit venue, en période de répression, se réfugier à la Mortière.

* * * * *



Le Pinier, paroisse de Secondigny,

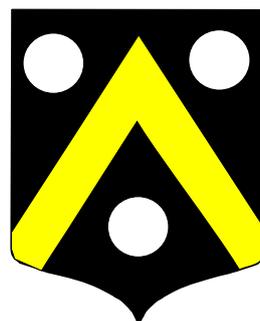
Le Pinier ou *Le Puynier*, alias *bailliage Escureulx*, appartenait en 1606, à **Antoine Landerneau**, Sgr de la Caillerie, puis en 1640, à son fils Isaac Landerneau.

* * * * *

Famille Gallet, Seigneur du Pinier.

Famille de l'échevinage de Niort, qui n'a pas été maintenue noble pour n'avoir pas acquitté les taxes ordonnées en 1667 et 1691 pour confirmation de noblesse. Il est raisonnable de penser qu'il s'agit avant tout, des problèmes posés par la lutte acharnée de la contre réforme contre les protestants.

Blason : « de sable au chevron d'or, accompagné de 3 besants d'argent », *alias* « d'or, à un coq de sable, couronné et membré de gueules ».



- **Gallet Nicolas**, Ecuyer, Sgr de la Roche, possédait un hôtel à Niort. Il fut reçu pair de cette ville le 28 juillet 1600, conseiller élu le 31 août 1601 et maire le 11 juin 1603. Pendant sa mairie, la peste ravagea la ville de Niort, et Nicolas se dévoua au salut de ses concitoyens ; aussi pour lui marquer leur reconnaissance, les habitants de cette ville, par une exception fort rare, le renommèrent maire le 11 juin 1604. Il commandait en même temps la 4^o compagnie protestante de cette ville et était décédé avant 1626.

Il avait épousé Jeanne Jouslard, fille de Jean, sieur de Pransac, et de Françoise d'Elbène, dont il eut entre autres ; 1^o Etienne, Ec., Sgr de la Roche, protestant, reçu pair de la ville de Niort le 22 déc. 1625, et décédé le 6 avril 1648 ; 2^o Charles, qui assiste le 16 fév. 1665 au mariage de sa nièce Catherine Viault ; 3^o Pierre qui suit ; 4^o Anne, mariée à Pierre Viault ; 5^o Nicolas, Ec., Sgr de la Roche, échevin de Niort et capitaine au régiment royal en 1625.

- **Gallet Pierre**, Ecuyer, Sgr d'Issis (Benêt, Vendée), épousa le 3 juin 1636 (Gérard et Manteau, notaires à Secondigny) Marie de la Rivière, et était décédé avant le 23 oct. 1686, ayant eu trois fils :

1^o Gallet Pierre, Ec., Sgr de la Grange (Pamplie), qui demeurait avec ses frères dans la paroisse de Xaintray. Il avait épousé le 20 fév. 1664 (Tilleux et Laurent, notaires à Secondigny), Marie Lépine.

2^o **Gallet Louis**, Ec., **Sgr du Pinier à Secondigny**, marié le 23 oct. 1686 (Babin et Leigné, notaires à Parthenay) à Suzanne d'Ortreil ?

3^o Gallet Pierre (autre), Ec., Sgr de Damiette (la Vineuse, Vendée)

Les trois frères Gallet sont condamnés le 13 mai 1700, par M. de Maupéou à payer 2000 livres d'amende pour n'avoir pu justifier que leur aïeul Nicolas avait payé les taxes ordonnées en 1687 et 1691 pour la confirmation de sa noblesse.

Copie intégrale d'un extrait du dictionnaire Beauchet-Filleau

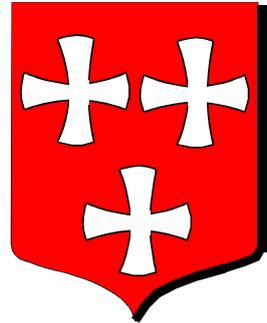
Famille Giboreau,

Giboreau René, Chevalier, Sgr de la Rousselière et du **Pinier**. Il est le fils de Philippe, Sgr de la Rousselière et de Jeanne Vinet, *alias* Viennet (mariés le 30 déc.1692 à Pouzauges). René épouse en 1748, Anne-Marie-Radegonde de Gaalon, fille de Pierre-Charles, Chev., Sgr du Courdault et du Beugnon et de Renée-Marguerite Veillat.

Le 4 mai 1764, il achète la Bertrandière de Secondigny, où il va vivre jusqu'à sa mort le 23 décembre 1785. (Beauchet-Filleau)

Blason Giboreau « de gueules à trois croix pattées d'argent »

Blason Gaalon « de gueules à 3 rocs d'échiquier d'or »



* * * * *

La Séguinière, paroisse de Secondigny,

Il existe en Gâtine trois maisons nobles portant le nom « La Séguinière », à Secondigny, à Fénéry et Le Chillou, ce qui amène certaines confusions. Dans son livre sur la généalogie des Poignand (édition la Marquise), Régis de Varax montre que pendant plusieurs générations, la famille Poignand a été propriétaire des trois fiefs. Notre étude actuelle est donc à continuer pour en extraire « La Séguinière » de Secondigny.

* * * * *

~ **1330, Perrette des Fontenioux** (famille du Thouarsais), Dame de la Séguinière de Secondigny, épouse André Massé dit sans doute Frondebœuf, écuyer, paroissien d'Hérisson (Archive de la Vienne C.501) puis en 2^o noce Jean de Saint-Maixent

- **1485**, le 31 janvier, Jacques Viaud rend aveu des Séguinières, paroisse de Secondigny au Comte de Dunois, comme ayant transport de **Simon Massé** (Beauchet-Filleau, Archive Nat. R¹* 239.Secondigny).

Simon Massé avait rendu, au Comte de Richemont, Sgr de Parthenay, un aveu le 30 nov.1430 pour les Roches ou Boudeteau, paroisse de la Chapelle-Séguin, puis le 15 janvier 1446 à cause de Mervent, pour l'hôtel et hébergement de Houle, paroisse du dit lieu (Id. R¹. 204 Mervent).

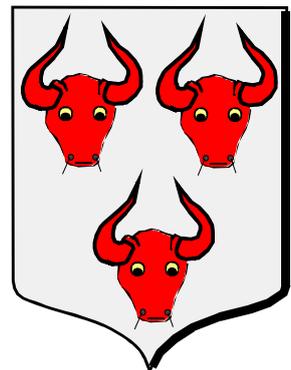
Simon Massé dit de Frondebœuf, Ec., paroissien d'Hérisson, fit aveu de la Roquedelarie (Rodeguellière, Mervent) le 14 fév.1469, à Vouvent, par acte passé à Parthenay (Arch. Vienne) C.334). Il possédait en 1469 le fief de la Sazinière, relevant du Fonteniou, (Archive de la Barre).

Jeanne Massé, fille et héritière de Perrette de Fonteniou (peut-être la même que ci-dessus), avait épousé Michau Hilaire qui à cause d'elle, tenait de Secondigny « *par foi et hommage plain abonny au devoir de 5 sols, à muance d'homme* » la borderie de terre appelée la Séguinière, paroisse de Secondigny (Id. R1*. 209. Secondigny).

- **1554**, Françoise de la Marche, veuve de Claude Cormaillon Baron de Secondigny, reçoit le 9 mai 1554, un aveu de René de Fronteboeuf, écuyer, Sgr de la Vérie et de la Séguinière de Secondigny.

Blason Frondebœuf « d'argent à 3 rencontres de bœuf de gueules » (têtes vues de face) variante « d'or à 3 têtes de bœuf de sable ».

- **1598**, le 19 août, François de l'Esbaupin, Ecuyer, Seigneur de la Vérie, Clessé, la Séguinière de Secondigny, à cause de sa femme Madeleine de **Frondebœuf**, fille de René, Ecuyer, Seigneur de Vérie, etc., rend aveu de la « Séguinière » au Seigneur de Secondigny (Beauchet-Filleau, généalogie Esbaupin)

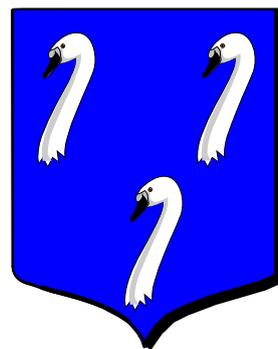


* * * * *

Blason Jarno : « d'azur à 3 têtes de cygne d'argent ».

- **1454, Jean Jarno**, écuyer, achète le 24 mars 1454 la terre de la Séguinière, paroisse de Fénéry, dont il devient le Seigneur suivant Bélissaire Ledain, hypothèse repris par Beauchet-Filleau (généalogie Jarno).

- **1454, Jean Jarno**, écuyer, achète le 24 mars 1454 la terre de la Séguinière, paroisse de Secondigny, dont il devient le Seigneur suivant la généalogie Poignand établie par Henri de la Ville du Bost, Homme de Lettre à Poitiers en 1902.



- **1497, Marc Jarno**, seigneur de la Séguinière, rend aveu de la Fraignaye (la Fragnée), paroisse de Saint-Aubin de la Cloud. Maurice Poignat décrit cette dernière propriété « avec une tour ruinée, y subsistent quatre grandes cheminées ».

Bélissaire Ledain retrace la généalogie de la famille **Jarno, seigneur du Pont, près des Groseilliers**, c'est pourquoi la famille Jarno est parfois appelée Pont-Jarno. Ci après, chronologie de la seigneurie du Pont, paroisse des Groseilliers.

1405-1440, Pierre du Pont, le jeune époux de Catherine Repin.

1444, Guillaume du Pont.

1491, Pierre du Pont, fils de Jacques du Pont, puis 1499 Antoine du Pont.

1576, Balthazar Jarno, Bailly de Gâtine, maire de Poitiers, seigneur de Nantilly dont il rend aveu en 1555 et 1556, achète le Pont-les-Groseillers, 13 oct. 1576. Balthazar † le 17 janvier 1581 à Parthenay. Marié à Marguerite Bourgeau, 7 enfants.

Enfants de Balthazar Jarno :

1° Michel, écuyer, Sgr de la Séguinière, marié à Elisabeth de la Forest

2° Marc, Sgr du Pont, avocat, maire de Poitiers, marié à Anne Poulbert.

3° Charles, sieur de la Rousselière, décédé jeune.

4° **Marie-Renée**, épouse de François Poignand qui suit ...↓

5° Catherine qui épousa Mathurin de Jouslurd le 12 juin 1572.

6° Madeleine qui épousa Louis Pivert le 12 juin 1572 (comme ses sœurs)

7° Françoise mariée à Mathurin Courtinier, écuyer, trésorier du roi.

- **1589, Marie-Renée Jarno** épouse le 12 juin 1572, **Poignand François**, Sieur de la Proustière, quatrième fils de Jacques Poignand et de Marguerite Saulnier.

Par le partage Poignand de 1560, il reçoit, la métairie de la Proustière et ses dépendances, paroisse de Saint-Pardoux.

Le 20 décembre 1576, il échangea avec Aymery Alleau, écuyer, Sgr de Vermeuil, le bois dit Bois Eschallard pour la terre de Rouze ou la Ronce, Saint-Pardoux.

Par le partage succession Jarno du 7 octobre 1589, la Séguinière revient à Marie-Renée, son mari Poignand François devient ainsi **Seigneur de la Séguinière**.

Quatre enfants, soit :

1° François, Sgr de la Proustière, « avocat habitant à Poitiers », dont François, « *aussy advocat audit Poitiers, depuis mort prestre, curé de Claray, qui a laissé plusieurs garçons et une fille, à présent veuve du sieur Guillemard de la Girardière* ».

2° David, dont Catherine, « mariée avec le sieur de la Vincerre »

3° **Joseph**, qui suit ...↓

4° Anne, mariée à « De Maneny, Esleu de Poitiers »

Blason de la famille Poignand « d'argent au lion de gueules, armé et lampassé de même ».



Poignand Joseph, Sgr de la Séguinière et Sgr de Laudouinière, paroisse d'Allonne, « *advocat à Parthenay* ». A ce titre, viennent s'ajouter ceux de licencié en droit, d'avocat en parlement et de sénéchal de la haute justice du Fontenieux. C'est en cette dernière qualité, qu'il a reçu, le 23 février 1623, l'hommage de Guillaume Guybault, Sgr de la Marière (le Beugnon).

Il était, en outre, dès 1606, sénéchal de la Sallière, alias de la Salinière et du fief Russeil.

Joseph Poignand se maria deux fois, ainsi qu'il appert, de l'aveu qu'il rendit, le 17 juillet 1623, dans lequel il agit « au nom de ses enfants, et de feue dame Louise Rogier, sa première femme. Dont cinq enfants :

1° Samuel, sieur de la Courlaire, paroisse de Neuvy-Bouin, docteur en médecine à Parthenay, et religionnaire réformé. Le 7 mai 1630, il acquit de Pierre Morineau, Sgr du Serier, une rente due par Catherine Poignand, dame de la Verrie.

Samuel épousa Françoise de Rainsy, dont une fille Marguerite, mariée le 29 mai 1659 à Charles Texier, Sgr de Pransac et de la Resnière, avocat à Parthenay, veuf de Françoise Chaigneau.

2° Joseph, Sr de la Berthelière, paroisse de Saint-Aubin-le-Cloud ; comme avocat général du Fontenieux, il reçut l'hommage, en 1641, d'un éperon d'or, de Guillaume Guilbault.

Joseph avait épousé Judith Nau, qui vendit, étant veuve, le 27 oct. 1649, à Jean Liet, maître sergent d'Adilly, « les bois et futaies de la Tousche de la Salmondièrre, ès appartenances du lieu noble de la **Séguinière** ».

3° **Jean**, qui suit ...↓

4° Eléonore, dite « damoiselle de Thoiré » ; veuve dès le 2 août 1649, de David Chaigneau, seigneur dudit lieu, écuyer, conseiller du roi, lieutenant du Prévôt des Connétables et Maréchaux de France.

5° Françoise, mariée à Pierre de Savignac. Sgr de La Brumaudière.

* * * * *

- **1656, Poignand Jean**, seigneur de la Courlaire et de la **Séguinière**, dit « Poignand, médecin » il fut, en effet, docteur en médecine à Parthenay, dès 1638. Il était marié à Catherine Bureau.

L'inventaire des archives de la ville de Poitiers mentionne « *une patenostre (chapelet) d'or avec un gros bouton de perle de comte, pesant ensemble un marc ou environ... et une belle croix d'or garnie de trois rubis, de quatre perles de comte et d'un saphir au milieu donné, le 26 octobre 1446, à la femme de Jean Bureau, trésorier de France, afin qu'il soit plus enclin d'avoir la Ville et les affaires d'Ycelle mesmement touchant le fait de la Gabelle, en plus grande recommandation* ».

Jean Poignand, le 12 mai **1656**, rendit aveu à Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, baron de Parthenay, pour sa seigneurie de la **Séguinière**.

Il était mort, en 1672. Catherine Bureau, sa veuve, mourut elle-même, le 14 septembre 1685 et fut inhumée dans l'église Saint-Laurent. Sept enfants

1° **Jean** qui suit ...↓

2° Marguerite, née le 16 août 1638

3° **Catherine**, mariée le 22 juin 1672, à François, fils de François de la Cour et de Jeanne Chatillon, de la paroisse de Saint-Hilaire de la Celle de Poitiers. C'est donc par erreur que Beauchet Filleau le dit fils de la Court, écuyer, Sgr du Fontenioux, et de Claude Collardeau (Beauchet Filleau II, 673, édition 1902)

Catherine reçoit en héritage, la seigneurie de la **Séguinière**.

4° Pierre, mort le 21 mars 1706, chanoine de Sainte-Croix, Bailly et lieutenant général de Parthenay, inhumé dans l'église de Parthenay.

5° Renée, vivante en 1685

6° Eléonore, morte le 29 octobre 1709 ; inhumée dans l'église Saint-Laurent de Parthenay.

7° Françoise, † 19 avril 1734, célibataire, inhumée dans l'église Saint-Didier de Poitiers.

* * * * *

Poignand Jean, médecin du roi et son conseiller à Parthenay.

Le 28 juillet 1673, il rendit aveu, au nom de François de la Cour et de Catherine Poignand, ses beau-frère et sœur, pour la seigneurie de la **Séguinière**.

Il épousa vers 1664, Jeanne Bouillé. Il meurt le 9 août 1710 et est inhumé dans l'église Saint-Laurent de Parthenay. Un enfant **jean** qui suit ...↓

* * * * *

Poignand, Jean, écuyer, seigneur de Lorgère, paroisse de la Chapelle-Bertrand et de la **Seguinière de Secondigny**.

Né le 17 juin **1684** ; marié le 4 février 1709, à Catherine-Angélique, fille de Jacques Espron, écuyer, seigneur de Beauregard, conseiller du roi en l'Élection de Niort et de Gabrielle Suandeau.

Par son contrat de mariage du 22 janvier 1709, Jean reçut de son père la charge « de lieutenant général du bailliage de Parthenay, la terre et seigneurie de Lorgère et la métairie de la Courlaire ».

Il quitta Parthenay pour aller se fixer à Poitiers où il habita rue du Moulin-à-Vent, paroisse Saint-Didier ; devint, dès 1712, lieutenant particulier, assesseur civil au Présidial et Maire de Poitiers, en 1718.

Sous son administration, en 1719, le prince de Conti, gouverneur du Poitou, vint à Poitiers avec 400 gentilshommes de la province, commandés par M des Francs de la Bretonnière. Le prince fut reçu à la porte du château.

Jean Poignand de Lorgère de la Chapelle-Bertrand, mourut le 13 novembre 1734 ; il fut inhumé dans l'église Saint-Didier, en présence de sa famille, de messieurs du présidial et de plusieurs parents et amis.

Il portait, pour armes, « *d'argent au lion rampant de gueules, armé et lampassé de même* ; devise : *Ad nullius pavebit occursum* » (Poitiers, Archives dép., Eⁿ 254, Poignand de Lorgère)

- **Grolleau Michel**, Sénéchal de la Séguinière de Secondigny, était décédé en 1701, lorsque sa veuve Catherine Burault fut inscrite à l'armorial du Poitou, élection de Mauléon, avec un blason de fantaisie (D'Hozier, tome II, page 60.)

Poignand Jean aussi **seigneur de la Séguinière** = treize enfants !

1° Catherine Gabrielle Angélique, née le 5 janvier 1711.

2° Jacques Ec., Sgr de Lorgère marié à Cloué le 12 janv.1745 à Marie-Thérèse Irland.

3° Marguerite-Renée °9 mai 1713, prit le voile aux Ursulines de Parthenay le 11 juillet 1735.

4° Catherine-Eléonore °20 mars 1715, comme sa sœur, prit le voile le 11 juillet 1735.

5° Jean °24 novembre 1716, écuyer, seigneur de Lorgère, diacre le 1° décembre 1740 ; mort curé doyen chanoine de Sainte-Croix de Parthenay 1762-1789.

6° Joseph °21 avril 1718, écuyer, lieutenant au régiment d'Auxerrois.

7° Pierre °14 mars 1720, seigneur de Maisonneuve, marié le 7 février 1764, à Marie-Jeanne Duchesne de Saint-Léger ; mort sans enfant.

8° Marie-Madeleine Angélique °8 décembre 1721.

9° Marie-Gabrielle, née et morte en 1722.

10° Charles, °9 juillet 1723 † 1°juin 1727, inhumé dans l'église Saint-Didier de Poitiers.

11° Marie-Gabrielle °12 novembre 1724.

12° Louis, °29 nov. 1729, écuyer, seigneur des Groimort ancien capitaine au régiment de Touraine, chevalier de Saint-Louis

13° Etienne-Joseph, qui suit ...↓

Poignand Etienne-Joseph, seigneur de la Séguinière °24 déc 1730.

Il épousa, en premières noces, à Cloué, le 13 février 1759, Marie °1733, fille de François Irland °1692 à la Boissière, écuyer, Sgr de la Linière (la Boissière), de la Salvagère et de Françoise Bobin ; dont Jean, né et mort avec sa mère en 1760.

Etienne-Joseph épousa, en secondes noces, Marie Catherine de la Sauzay dont cinq enfants, nés, paroisse de Soudan :

A Jeanne-Elisabeth, °21 déc 1766, mariée le 6 brumaire an V, à François de Maubué, paroisse de Soudan.

B Marie-Victoire, 1767-1832, mariée à Louis-René-François Louvaud de Ligny, capitaine de vaisseau.

C Louis, °7 mars 1773, marié le 12 mars 1797, à Renée-Amable Garnier, veuve de Philippe Moysen ; mort le 10 vendémiaire an X (2 janvier 1801).

D Joseph, né vers 1774.

Famille Poignand, extrait du livre de Henri du Bost, Poitiers 1902

* * * * *

Les Poignand, étaient-ils Seigneurs de la Séguinière de Secondigny ou de Fénéry ? Pendant un laps de temps des trois ! Suite des recherches en cours...

* * * * *

- **La Séguinière**, « 1402 » Seguin, du franc *sig win*, ami victorieux. Aussi nommée la Zinière et l'Azinière. Ancienne maison noble ayant donnée des seigneurs de la Séguinière de 1450 à la Révolution.

Dans le cadastre du siècle dernier nous notons : **Champs Poignand**, de l'aveneau, de la Nous, du moulin, champ Robin, de la Coulée, de la Boutolle ?, de l'écluse.

Sur la matrice du cadastre de 1838 de Secondigny, le nom du « champ Poignand » indique qu'il s'agit bien de la « Séguinière » de Secondigny.

Propriété de la famille Jarno, puis Poignand de la Salinière, et au siècle dernier, de la famille Martineau qui, outre la Séguinière, possédait : La Bougrie, la Jard, l'Aumondière, le moulin de la Touche-Guibert, celui de Brault et la Frémaudière.

~1820 Martineau Pierre °1793 † 1853 et Parthenay Marie son épouse réside à la Séguinière dont 2 fils

1° Martineau Jean-Baptiste et Vouhé Prudence marié en 1870 sont propriétaires en **1875**. Leur fille Armande épousera en 1917 son cousin Sincère Martineau qui transmettra la propriété à son parent Audurier de la Bartière, l'actuel propriétaire (an 2000).

2° Martineau Pierre marié en 1856 à Patarin Louise (5enfants)

En l'an 2000, la Séguinière appartient à M Audurier de la Bartière. Entourée de ses arbres séculaires, l'ancienne maison noble, inhabitée, sans valeur architecturale tombe en ruine, néanmoins c'est un point de calme dans un site champêtre agréable, au milieu des plantations industrielles de pommiers.

* * * * *

- La Vergne, paroisse de Secondigny -

Le docteur Louis Merle a regroupé aux Archives départementales de Niort, de nombreux documents originaux concernant l'histoire du château de la Vergne : Aveux, dénombremments, tables généalogiques des seigneurs de 1398 à la Révolution : Archives 79, Fonds Merle 21 J/125 liasses de 3 à 8.

Vers 1350, Jeanne de La Vergne épouse Pierre de Magné, fils de Moreau de Magné (mort vers 1392) St-Maxire, Echiré et Longèves près Fontenay-le-Comte, etc. et de Isabeau Lunard. Ils auront un fils, Gilles de Magné qui épousa Marie de Béchillon, dont Bourbon qui, le 1^o déc. 1447, tenait sous l'hommage de La Vergne, une mesure de terre appelée la Petite Mothe, paroisse de St-Aubin (Beauchet-Filleau, généalogie Magné) La famille Magné portait « de gueules à la croix ancrée d'argent » La famille Béchillon, Sgr d'Épannes, Irleau et le Vanneau portait « d'argent à 3 faces de sable »

- **1391, Héliot de la Vergne**, obtient rémission pour le meurte, commis à à Secondigny à la sortie des Vêpres, contre Simon Pallardi.

- **1393, Helyot de La Vergne**. (Maurice Poignat, page 128).

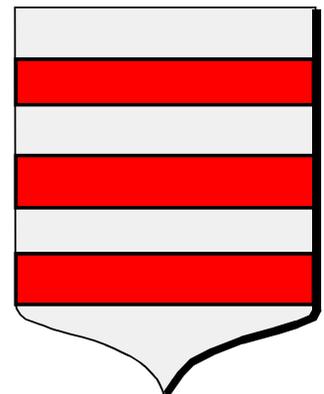
- **1447-1459, Jean de La Vergne**, Chevalier. (Bélissaire Ledain). Le 1^o décembre 1447, Jean de La Vergne reçoit un aveu des hoirs de feu Guillaume de la Sepaye (de Laspaye) pour une dîme, paroisse de St-Martin-du-Fouilloux (Archives Nat. R¹* 190. Parthenay et R¹ 207. Secondigny) En 1459, Jean de Vigne, tenait de Secondigny, à hommage lige et rachat, le lieu de Verigne (Vergne ?)

- **1477, Antoinette de La Vergne** épouse **Pierre Faubert**, écuyer, Sgr. **des Deffends** (Paizay-Naudouin, Charente), de Bruz (ou Brux, Vienne), la Touche-Vivien (Chaunay, Vienne). Pierre Faubert était le fils de Jean et de Jeanne de Chabonais, Damoiselle de Comporté.

Blason de Chabonais « d'argent à 2 lions passants de gueules *parfois* couronné d'azur »

Faubert, famille noble très ancienne, originaire de Paisay-Naudouin (Charente), sur les limites du Poitou et de l'Angoumois. Une branche a possédé la seigneurie de la Vergne en Secondigny du XV^e et XVII^e siècles. On trouve ce fief appelé parfois la Vergne-Faubert. Texte du dictionnaire de Beauchet-Filleau, rectifié.

Blason : « d'argent à 3 fascés de gueules ou fascé d'argent et de gueules »



Pierre Faubert décède en 1463, date où sa veuve fait aveu en son nom. Antoinette partage noblement le 10 mars, avec ses enfants et autres héritiers, les successions de Jean et de Jeanne de Chabonais. Deux enfants :

1^o Guy Faubert qui suit ...↓

2^o Jacques Faubert, écuyer qui assistait au partage de 1477.

- **1515 - 1535, Guy Faubert**, chevalier, Sgr de la Vergne, d'Oyer (Bloussac, Char.) et des Deffends. Il servit dans les compagnies d'ordonnance du roi en 1500. Il arrenta des terres à Simon Maupetit le 4 janvier 1517.

Il épouse vers 1500, **Jeanne de la Chambre**, fille de Nicole, écuyer, Sgr. de la Jarrie-Audouin, et de Perrette Ravard, dont trois enfants :

1° Guy Faubert qui suit ...↓

2° Jacques Faubert °~1509, écuyer, Sgr. d'Oyer, Rochemeau. Il épouse Gabrielle de Salignac, veuve de François de Poipaille et fille de Bertrand, chev. Sgr. de Rochemeau. Le 13 juillet 1539, il partage avec son frère la succession de ses pères et mères. Il ne paraît pas avoir d'enfants.

3° Louise, mariée à Pierre Foucaud.

Jeanne de la Chambre, d'une famille noble ancienne de Saintonge portait « d'azur au chevron, accompagné de 3 têtes de lion aussi d'or et lampassé de gueules »

- **1539, Guy II° Faubert**, Chevalier, Sgr. de la **Vergne**, d'Oyer, Bruz. Il fit partie, lui aussi, d'une compagnie d'ordonnance du Roi en 1530. Le 7 août 1530, il épousa au château de Saint-Martin-de-la-Coudre, **Claire Bouchard-d'Aubeterre**, fille de feu François et de N.Goumard (Guignand, not. à Taillebourg).

Blason Bouchard « losangé d'or et d'azur, au chef de gueules »

Guy Faubert, son frère Jacques et un nommé le Borgne, pour avoir assassiné François Grignon Sgr de la Meynardière etc., furent condamnés par la Court des Grands Jours de Poitiers, le 26 octobre 1531, et 29 octobre 1533, à être décapités (par contumace), la confiscation de leurs biens ; de plus, ils durent payer 4.000 livres d'amende envers le Roi, 4000 livres envers Louis Bigot, escuier, Sgr de la Girardière (branche de Dillay d'Ardin), gendre de la victime et fonder une chapelle en l'église où était inhumé François Grignon, écuyer, Sgr de la Maynardière (de Talmont), qu'ils avaient tué.

Aux convocations devant la Court des Grands Jours de Poitiers du 13 octobre 1531, nous lisons : « Pour plainte de Léon Pizon (La Petitière), escuier, contre Léon Mouraud dit Pellerin, un nommé Charles, serviteur de Guy Faubert, fils du Seigneur de la Vergne, et ledit Seigneur de la Vergne, pour excès, forces publiques, violences, pilleries et autres crimes.. »

Quatre enfants :

1° Guichard Faubert qui suit ...↓

2° Marguerite, citée dans le partage de biens de 22 nov.1604

3° sans doute N., épouse de **Gaspard Acton**, Sgr. de Limon, commune de Pas-de-jeu, relevant de Thouars, aussi Sgr, d'Ozé ou d'Auzay. D'autre part, nous voyons la famille Acquet qui suit, Seigneurs d'Ozé. Gaspard Acton était curateur de feu Guischard Faubert et de Jeanne de Montils, sa femme.

4° Anne, mariée le 28 janv.1550 (Sablon, notaire à Rochemeau) à Antoine de la Tour, Sgr de la Gorce (Haute-Vienne).

Le partage de 1604 a peut-être entraîné une confusion entre les toponymes Ozé et Oyer. Gaspard Acton est Sgr d'Ozé (Maulay, élection de Thouars) et les enfants Faubert, Sgr d'Oyer (Bouissac, Charente). Jacques Flaubert, écuyer, Sgr d'Oyer, aurait eut trois filles.

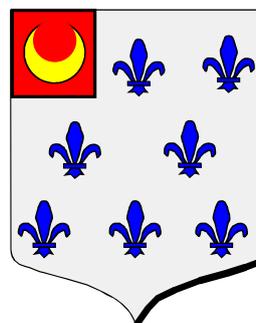
En 1566, la famille Faubert de La Vergne est propriétaire de la ferme et du moulin des Bréchardières d'Azay-sur-Thouet. Ce bien restera attaché à La Vergne jusqu'à la Révolution.

Guichard Faubert, chevalier, Sgr. de La Vergne, des Deffends, du Petit-Maillé (Villefollet, D.S.), fit partie, lui aussi, comme son père et son aïeul, des compagnies d'ordonnance du Roi. Il reçut hommage le 18 mars 1555 de Jacques des Francs, Sgr de la Bretonnière, et le 25 juin 1557 de son frère Sylvestre des Francs, qui lui rendit un dénombrement pour la grande dîme de St-Aubin-du-Cloud. Cette même année, il fut exempté du ban des nobles du Poitou, parce qu'il était archer du Sgr de Burie.

Marié le 1^{er} juillet 1566 à **Jeanne de Montils**, fille de Jean, Sgr., de la Brossardière, et de Anne de Lisle, il en eut plusieurs enfants, dont trois étaient en 1604 représentés par Gaspard Acton, Sgr., d'Ozé, leur fondé de procuration.

La famille de Montils à Marsilly d'après Gouget portait « d'argent à 3 roses de gueules, au rasoir d'or emmanché au cœur de l'écu »

Gaspard Acton de la branche de Limons, Ecuyer, Sgr d'Ozé ou d'Auzay est curateur des enfants mineurs de feu Guichard Faubert. Il est dit dans l'armorial Seigneur de La Vergne, anobli en 1643.



Blason Acton Sgr de La Vergne « d'argent, semé de fleurs de lys d'azur, au franc-quartier de gueules chargé d'un croissant montant d'argent (ou d'or) »

En 1581, Guichard Faubert, rend Aveu et Dénombrement de la Vergne à Artus de Cossé Comte de Secondigny (Fonds Merle)

Le partage en **1604**, des biens, marque la séparation à partir de La Vergne, de la Barretièrre qui devient un sous-fief dans l'héritage d'Isaac Faubert ; Ses frères se partageant La Vergne et les Deffends.

- 1° Jacques Faubert Sgr., de La Vergne, qui suit ...↓
- 2° Pierre, écuyer, Sgr., d'Oyer en Charente.
- 3° Claire
- 4° Suzanne
- 5° autre Pierre, Sgr., des Deffends, Paizay-Naudouin Charente.
- 6° Isaac Faubert, Ec., Sgr. d'Oyer, **la Barretièrre** de Secondigny.

- **1604, Jacques Faubert**, écuyer, Sgr de la Vergne, fils de Guichard et de Jeanne de Montils. Dans l'acte de partage du 22 nov.1604, il est qualifié haut et puissant Seigneur, il est dit avoir eu pour sa part la Vergne, la Brossardière près Taillebourg et les Deffends (Paizay-Naudouin en Charente). Il épousa **Jeanne de Chapelais**, fille de François, écuyer, Sgr du Cerveau, et de Jeanne de Beaumont. Il était décédé avant le 20 oct.1606, date où sa veuve se remarie à **Daniel Bermondet**, Sgr. d'Oradour-sur-Vayre. Elle était décédée avant 1628, date à laquelle son mari décède en revenant du siège de la Rochelle où il servait dans l'armée royale. Ils vivaient la région de Limoges avec 9 enfants.

Avec un prénom comme Isaac, tiré de l'ancien testament, nous pensons que la famille Faubert devait être protestante, ce qui pose quelques problèmes pour établir la généalogie.

Nous pensons que Chapelais devait plutôt se lire **Chapelain**, famille de la Tremblais qui portait d'après l'armorial Denais « d'or à trois écussons de gueules » en effet, Sur la porte d'entrée de la maison noble de la Vergne figure un blason qui a été déchiffré par Artus Bounnault de Niort vers 1898.

On y voit un blason ovale en 2 parties dont la partie senestre (coté féminin) représente 3 petits écussons, la partie dextre (coté masculin) représente 3 dessins indéchiffrables, peut-être 3 mains ouvertes. La date du blason est 1635. Blason Bermondet « d'azur à 3 mains appaumées de carnation, posées en pal, 2 et 1 ». Les fasces horizontales sont Faubert. L'un des enfants de Jeanne Chapelain a du faire graver cet écusson avant de vendre vers 1645, la maison noble à la famille Acquet.

Copie faite par Artus Bounnault en 1898.



Traduction 2001



Branche Faubert d'Oyer (Charente) et la Barretière,

Issac Faubert, frère de Jacques ci-dessus, Sgr. d'Oyer et de la **Barretière** de Secondigny. Il épouse le 20 juillet 1610, **Madeleine des Francs**, fille de René, écuyer, Sgr. de **la Braudière**, et de Renée de la Cour dont il eut un fils Pierre.

Le 10 décembre 1624, il se remarie à **Jeanne de Montrolant**, qui fut nommée tutrice de ses enfants le 4 décembre et lui donna comme enfants au moins Jean.

Jean Faubert, Ec., Sgr d'Oyer, fut maintenu noble à Limoges en 1666 et vivait encore en 1698. Il avait épousé le 29 avril 1651 Jeanne de Villedon dont Jacques et Louise qui fut baptisée à Bloussac (Charente).

Blason Villedon « d'argent à 3 fasces ondées de gueules »

Jacques Faubert, Ecuyer, Sgr d'Oyer dont 2 enfants. Fin de l'étude Beauchet-Filleau.

- **1616**, Pierre Clisson le jeune donne une quittance de la somme de 78 livres, à Louise Dupré, veuve de Nicolas Gruget, prix des baux à ferme de la terre et seigneurie de la Vergne de Secondigny (Osnet et Fauveau notaires, Arch. D.S. B.37)

- Famille Acquet -

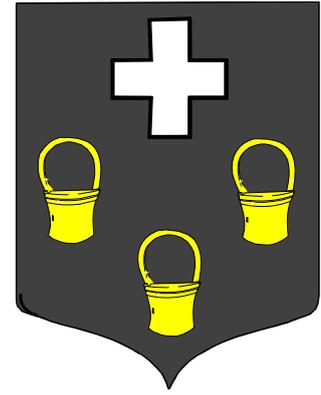
Le nom Acquet apparaît pour la première fois en 1298, dans un procès entre les moines de Loudun et le chevalier Gabriel Acquet, au sujet des droits seigneuriaux du fief de Bressuire. Le premier membre de la famille Acquet de Férolles est Jacques Acquet, Chevalier, **Seigneur de Lavergne**, dont le nom est gravé sur une tombe existant à Lavergne. Il épousa une demoiselle de Tourtenay. La filiation ne commence qu'à partir de :

Acquet Pierre I^o, Chevalier, Seigneur de la Vergne de Secondigny et d'Ozé, canton de Thouars, Conseiller et Maître d'hôtel ordinaire du roi, épousa vers 1620, **Françoise Eschallard**, dont cinq enfants :

Blason de la famille Acquet : « de sable à 3 haquets (hottes de vendange) d'or ». Les haquets sont parfois remplacés par des paniers. Les Dumont-Acquet ajoutent à ces armes une croix d'argent en chef qui est Dumont.

Couronne de Comte ; Supports deux lions.

Blason Eschallard « d'azur au chevron d'or »



La famille Acquet, puis Dumont-Acquet habitait le château d'Ozé devenu Auzay, et aussi avant la Révolution, celui de Mayé ; ces deux châteaux sont situés, paroisse de Maulais, canton de Thouars Voir le livre Châteaux, Manoirs et Logis des Deux-Sèvres.

1° Pierre II° Acquet qui suit ...↓

2° Jacques, sieur du Vivier.

3° François, sieur du Vara...

4° Jeanne.

5° Marie qui épousa, par contrat du 6 août **1644**, Louis de Bellère, écuyer, Sgr de Chaligny (St-Amand-sur-Sèvres) et de la Mothe de Pouzoux. Il fit partie du ban du Haut Poitou de 1693. Au moins huit enfants, baptisés à Chouppes.

Blason Bellère de Chaligny « de sable, au porc-épic d'or »

De la succession de Pierre Acquet en 1679, Marie Acquet et Louis de Bellere, reçoivent la métairie de la Galucherie. Confirmation le 2 juillet 1682 et le 5 décembre 1694.

En 1715, Cession par le sieur de Chaligny au sieur Thibault de la Gaschère et à Niort de La métairie noble de **la Gallucherie** pour la rente et pour 200 livres, de la maison noble de la Coltière pour 100 livres, plus le fief de **la Coltière** pour 50 livres. Ces terres proviennent du Sieur de Chaligny père qui les avait acquises du seigneur de la Vergne. Archives D.S. Fonds Merle 21 J 125, liasse 6.

Partage de la succession de René Acquet en **1672**, Fonds Merle 21J 125 liasse 6

* * * * *

Acquet Pierre II°, Chevalier, Seigneur de la Vergne de Secondigny et d'Ozé paroisse de Maulay aurait été anobli en 1643, maintenu dans ses titres de noblesse en juillet 1667. Il obtient une ordonnance de maintenance de noblesse le 15 mars 1668. Il rend aveu de La Vergne en 1673.

Il épouse en 1° noce vers 1660, N... de Bessay, il est alors capitaine au régiment de Richelieu.

Il épouse en 2° noce le 1° juin 1663, Demoiselle **Catherine Du Mont**, fille unique de messire Charles du Mont chevalier, Sgr de Beaulieu, Richemont, etc. et de dame Marie Mesnard de Toucheprès. Deux enfants : Il eut au moins un fils, René qui était gendarme de la Garde lors de son anoblissement en 1645. Et peut-être encore Pierre, *alias* Charles, qui suit ...↓

1° René qui suit ...↓

2° Pierre, qui assista au mariage de son frère le 26 février 1691 ; il est qualifié de Sgr d'Ozé dans les aveux rendus en 1700 et 1717 par son frère René au Comte de Secondigny, pour les fiefs de **la Vergne** et de **la Barotière**.

* * * * *

- **1700 - 1717, Dumont-Acquet René**, Chevalier, Sgr de Richemont, épousa le 26 février 1691, dans la chapelle du château de la Noblaye, paroisse de Lemairé (Indre-et-Loire), **Renée Sanglier**, fille de Louis Sanglier, Chevalier, Sgr de la Noblais, du Perron, etc. et de Renée Foulon. Trois enfants :

1° René-Louis qui suit ...↓

2° Jean-P. Dumont-Acquet, Ec, **Sgr de la Vergne**, et de Richemont, Chev de Saint-Louis. Il en rend aveu en 1741 et 1745.

3° Renée-Perrine, mariée vers 1720 à Charles De Beauregard.

1733, le 28 octobre, M de Richemont afferme la Vergne à R. de la Pierre d'Allonne. Archives de Niort, Fonds Rossegand 3 E7239

* * * * *

Dumont-Acquet René-Louis, chevalier de St-Louis, Sgr de Richemont, d'Ozé, capitaine au régiment de Santerre. Il décède en 1748.

Il épouse Marguerite-Françoise Quirit de la Mothe, fille de Joseph, écuyer Sgr de la Mothe-Usage et de Françoise Dusoul de Pompaire.

Dumont-Acquet René-Pierre-François, Comte de Richemont. Il était capitaine au régiment de Damas-Dragons au moment de l'émigration. Il quitta la France malgré le mauvais état de sa santé, ne put prendre de service dans l'armée des Princes, frères du Roi, et mourut à Francfort, où il s'était retiré.

Fin la branche Dumont-Acquet de la Vergne selon Beauchet-Filleau.

* * * * *

- **1747**, 11 avril † à la Vergne de Marie de Delapierre 6 ans, fille de René sieur de l'Aubinière *alias* de la Baubinière et de Mosnay Marie Renée (fille de Jean Mosnay de la Bonninière et de Renée Veillat). Témoins Chatin Jacques, Savin. Etat civil de Secondigny (voir détail de la famille Mosnay-Veillat dans la 2° partie, la Bonninière)

- **1773**, Succession de Pierre Acquet, seigneur de la Vergne, à partir de la description et estimation de la Vergne, établie en 1672. Figure parmi les possession du fief de la Vergne : la Gallucherie, la Chevauchère, la Rondellerie, Belle-Bouche à Gourgé, Les Bréchardières d'Azay et la Rouerie du Beugnon. La Maison noble de la Vergne avait été affermée en 1670 par Pierre Acquet (Archives de Niort, fonds Merle 21J 125/3)

* * * * *

Branche Acquet de Hauteporte,

Cette branche cadette de la famille Acquet, continue à garder le titre de Seigneur de la Vergne, mais y ajoute celui Seigneur de Hauteporte du nom de la maison noble de Prinsay dans la Vienne, où elle habite.

Acquet Antoine, Chevalier, Sgr., de la Vergne, fils puîné de Pierre ? épousa en 1693 Madeleine-Calixte Chasteigner, dont il eut Jacques-François qui suit ...↓

Acquet Jacques-François, dit cousin germain de René-Louis ci-dessus, est chevalier, Sgr de Hauteporte, de **la Vergne**, de Mayé. Il épouse le 11 octobre 1713, Jacqueline-Françoise **Jaillard de la Maronnière**, dont Jacques-François II° qui suit ...↓

Acquet Jacques-François II^o, Chev., Sgr., de Hauteporte, capitaine au régiment de Richelieu. Il achète la Sgrie de Férolles, village de Saint-Cyr-la-Lande, près de Thouars en 1778. Il épouse Jeanne-Paule Cordier ; beaucoup d'enfants nés à Férolles dont Jacques-René qui suit ...↓

Acquet Jacques-René, chevalier, **Sgr de Férolles**, Hauteporte, de la **Vergne**, etc. est le fils de Jacques-François (n°2) et de Jeanne-Paule Cordier.

Officier au régiment Royal-Champagne-Cavalerie, il émigra et fit toutes les campagnes des armées des Princes et de Condé. Né en 1759, il mourut en 1832. Il avait épousé en 1784, Mélanie Fouque de Monville, dont Jacques-Henri et Clémentine mariée en 1814 à M. de Tinguy.

Dans cette étude de Beauchet-Filleau, la Vergne n'apparaît plus. Par contre, dans la Gâtine de Bélisaire Ledain, nous notons la famille **Avice**

* * * * *

Famille Avice de Mougou,

La famille Avice de Mougou (entre St-Maixent et Celles), la Carte (Cherveux) et La Mothe-Claveau (Mougou) est de tradition protestante.

- **1741**, 7 mai, Bail de la Maison noble de la Vergne, entre Dame Avice Antoinette de Moucon de la Vergne, demeurant au château de la Vergne paroisse de Secondigny, et le Sieur Baranger. Archives D.S. 21 J 125, liasse 6.

La famille Baranger, de la Vergne formera plusieurs générations de Fermier généraux qui feront fortune en gérant les Biens des Nobles comme Alexandre fermier général de la Poupelinière d'Azay et Antoine Balanger sous la Révolution avec des Biens sur Saint-Aubin le Cloud.

A la même époque, la Maison noble était habitée par Dame M. Mosnay veuve De la Pierre.

1771, le 31 oct. Thérèse Barangier habitant la Vergne épouse J. Bapt. Maupetit de la Chauvinière de François et M. A. Girault

1753, le 1^o décembre. Antoine Avice Chevalier, Sgr de la Motte a acquis par contrat du 31 oct. 1753 de Jean Pierre Dumont Acquet :

* Le fief de la Vergne de Secondigny relevant du Roi, estimé 10.406 livres

* Le fief de la Vergne (aussi appelé Belle-Bouche) en la ville de Parthenay relevant de la seigneurie de la Meilleraye estimé 200 livres.

* Le fief de la Rourie paroisse du Beugnon relevant du seigneur de Champdeniers, estimé 200 livres.

* Certaines prévotés prises dans la paroisse de Secondigny appelée fief **Brébiaux** relevant du seigneur de la Meilleraye estimée 400 livres.

* Le fief des Bréchardières dans la paroisse d'Azay, estimé 270 livres.

* 42 boisselées de terre et prés relevant du seigneur du Pinier estimé 1200 ls

- **1753 - 1768**, **Antoine Avice de Mougou** d'après Bélissaire Ledain. Antoine Avice est le fils de Jean (~1663 † 1736), écuyer, Sgr de Mougou, la Mothe-Claveau et de Jeanne des Nouhes. Il est né le 30 mai 1709, servit au ban des nobles du Poitou en 1758. Il épouse le 22 octobre 1749, Louise-Ursule **Thibault de la Gaschère**, de Secondigny dont :

Catherine-Ursule-Antoinette Avice, née le 21 octobre 1751 et mariée, le 18 février 1772, à Thibaud-Amateur Avice de Mougou °1753 † 1779, son cousin. Louise décède le 22 août 1801. Trois enfants :

1° Mélanie-Ursule-Catherine-Antoinette, née le 19 nov.1772, décédé le 8 mai 1802. Elle avait épousé le 24 brumaire an III (14 novembre 1794), le chef de brigade, François Couderc-Prévigaud. En Janvier et février 1794, il a commandé la partie Nord de deuxième colonne incendiaire de Thureau. Partie de Parthenay avec 250 hommes, la mission d'incendier les bourgs de St-Germain de Large Chaume, La Chapelle-St-Laurent et Moncoutant. Il dénoncera les excès qu'il n'a pas été en mesure d'empêcher.

2° Elisabeth °1774 † la même année.

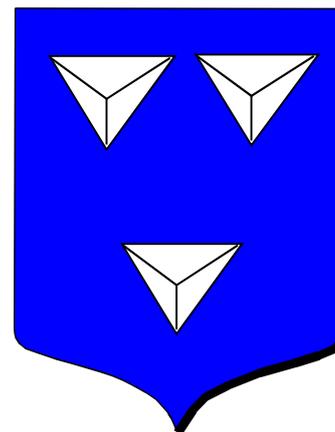
3° Michel-Charles-Amateur, Sgr Avice du Mougou °27 mai 1776 à Niort, épouse le 9 janvier 1802, Alexandrine de Cugnac† 1820.

Michel Avice de Mougou, maire de Ste-Pezenne, † 18 avril 1848.

- **1787** par un décret du 5 novembre, l'évêque de Poitiers confirme la suppression de l'abbaye du Bois-d'Allonne et le transfert de ses biens sur le grand séminaire de Poitiers. Parmi les biens de ce prieuré, nous notons la maison forte de la Vergne, paroisse de Secondigny (archives de la Chapelle-Bertrand)

Blason des Avice : « d'Azur à 3 diamants d'argent taillés en triangle posés 2 (en haut) et 1 (en dessous) sur leurs pointes »

- **1798** 9 mars (19 ventôse an VI), mise en vente pour cause d'émigration, la Vergne fut adjugée au citoyen François Couder-Prévigneau ancien commandant de la place de Niort, qui se rendit en même temps acquéreur de quelques autres terres. Mais, après le partage du 7 pluviôse an VII (26 janvier 1799), la Vergne et la « Bartière » furent restituées à leur ancienne propriétaire, la dame Mélanie **Avice de Mougou**, épouse Couder-Prévigneau (ce qui revenait à la même chose, mais gratuitement !)



La famille Avice de Mougou et Surimeau est d'origine protestante, alliée à Agrippa d'Aubigné ; une branche se distingue au Canada, une autre branche est fixée au château de la Carte à Cherveux.

* * * * *

- **1905**, La Vergne est habitée par Y. Morillon, érudit parlant écrivant et promouvant l'espéranto, langage qu'il espérait voir devenir universel.

- **1914**, Jean Demarle / Loiseau propriétaires. Sur le cadastre, nous lisons

C 275 jardin des Logis, soit ½ hectare de jardin.

C 276 le logis.

C 282 champ de la Doue, soit une cour de 36 centiares.

- **1947**, Théodomir Demarle, tailleur de pierre, époux Michaud de l'épicerie de l'Union Vendéenne.

- **1999**, le propriétaire actuel qui travaille à Paris, est le fils de M. Vergnaud autrefois cultivateur aux Gâts d'Allonne, maintenant retraité à Neuvy-Bouin.

* * * * *

Domaine de la Vergne,

Là où, à plusieurs reprises, se tinrent les assises seigneuriales, des fossés et des hautes murailles protégeaient jadis la maison forte de la Vergne, ses bâtiments d'habitation et sa chapelle voûtée proche du puits occupant le milieu de la cour (texte de Maurice Poignat).

La Fontaine alimentant l'étang dont le trop plein alimente le ru traversant le bourg est dans l'angle Nord du pré, à l'Est du logis. De cette fontaine, nous voyons encore les traces du canal qui alimentait les douves (?) par le côté Nord du logis.

Le Logis est constitué d'une tour carrée en avant d'un corps de bâtiment débordant sur les côtés. La partie supérieure de la tour de deux étages est tronquée en hauteur ; la couverture actuelle se situant à hauteur des ouvertures.

L'intérieur est remarquable par ses cheminées sans doute du XVI^e, son escalier en colimaçon et ses portes basses aux linteaux blasonnés.

Les ouvertures en façade principale présentent des moulures sculptées assez curieuses de la Renaissance. Nous lisons sur la porte d'entrée la date **1635**.

En 1998, il ne reste de la chapelle effondrée sur elle-même, que la petite croix en granit, mise en sécurité par le propriétaire.

Nota : ne pas confondre avec La Vergne, aussi Maison noble, de Saint-Sauveur de Grive-en-Mai en Vendée, la Vergne de Parthenay et les nombreuses fermes de Gâtine portant le même nom.



* * * * *

Le Longeais

Le fief des **Longeays** relevait de la Vergne et appartenait en 1535, à **Pierre Yndré**, écuyer.

En 1574, il est rapporté dans le journal de Généroux, que le 11 juin, que le sire des **Longays** accompagné de Rochard, verdier (garde forestier) d'Artus de Cossé, et de Jacques de Parthenay seigneur du Logis du Retail s'emparent de Secondigny. Les Huguenots occuperont Secondigny jusqu'au 3 août. Ce jour là les capitaines catholiques La Bruyère et Chevrier, en garnison à Parthenay contrôlent le départ des huguenots, par composition, c'est à dire sans combat, à condition que Secondigny reste neutre.

* * * * *

Camus Charles, Sieur de La Groye, avocat au parlement, fit donation mutuelle à sa femme le 10 juin 1682, devant Deshayes, notaire à Thouars. Il fut ensuite sénéchal de Secondigny et est inscrit d'office à l'armorial du Poitou en 1700 « de sinople à la bande d'or ». Il épousa, à Thouars, Anne Achard ou Rochard, dont il eut deux enfants : Charles et Rosalie qui partagèrent en 1716 les successions de leur père et mère.

1706, 18 janvier, † à Secondigny de Camus Charles.

1729, 15 août, † aux Longeais de Camus Rosalie, âgée de 43ans. Elle est inhumée dans l'église Sainte Eulalie de Secondigny.

1784, 10 janvier, † à Secondigny de Camus Jacques Marie âgé d'environ 50 ans, maître chirurgien de 1767 à 1784. Il était marié à Pépin Thérèse (1726-1789) A la sépulture assistait les notables de Secondigny à l'exclusion des familles nobles.

* * * * *

Les héritiers de Charles Camus vendent la seigneurie du Longeais à **Jean Roy et Renée Pousset** sa femme qui la revendent le 21 juillet 1747 (reçu Charruault sis à Airvault) à **Maître Pierre Guerry**, notaire royal, demeurant aux Longeais.

1747, le 20 novembre, Pierre Guerry reconnaît qu'il n'a aucun droit de féodalité sur les ténements de la Dambinière, la Birollière, le moulin de l'Herbertière et le Chef du Pont, etc. Le droit féodal appartient à M Pierre Alexis Dubois, président du Parlement, à cause de sa seigneurie de la Braudière, sauf revendiqué la rente qui fait l'objet d'un contrat reçu Charron, notaire le 19 mars 1712.

1784, le 10 janvier, décès de Camus Jacques Marie âgée d'environ 50 ans, maître chirurgien de 1767 à 1784. Il était marié à Pépin Thérèse (1726-1789) A la sépulture de Camus Jacques, les notables de Secondigny étaient présents mais aucun nobles

Famille Guerry,

Guerry René, le 2 août 1688, fait aveu au roi de la Maison ou Grande Maison de Secondigny ou la Girardière et était décédé avant le 8 mars 1713, date où Joseph Pineau, curateur de ses enfants mineurs dudit René, fait le même aveu. Jean Guerry, un de ses fils, prêtre curé de Sazay, en fait aveu les 9 mars 1722 et 13 juillet 1731 et un autre Jean Guerry en fait aveu le 28 juin 1745 à titre successif de son frère Jean (Arch Nat. Rix 239, Secondigny, pages 63, 64).

Blason de la famille Guerry : « d'azur à une éguière (sic) contournée ».

Guerry Pierre avait épousé Marie-Jeanne Allard, fille de Pierre Sr de la Championnière, et de Françoise Sauzeau.

1° Jean Guerry, âgé de 21 ans en 1716, prêtre, vicaire d'Allonne, † en 1742 curé de Traye, laissant la Girardière à son frère René.

2° René, âgé de 19 ans en 1719, Prêtre, prieur de Saint-Loup, rend hommage de la Girardière le 28 juin 1745. 3° Louis, 4° Jacques, 5° Jeanne, 6° Louis.

1747, 2 mars, † aux Longeais de Guerry Françoise Renée, fille de Pierre notaire et damoiselle Gaigneux Marguerite ; témoin, Guerry François, oncle.

1747, 8 juin † aux Longeais de Maguerite Gaigneux, âgée de 35 ans, épouse de maître Pierre Guerry, notaire.

1753, 14 avril † aux Longeais de Pierre Guerry notaire âgé d'environ 35 a

1754, 5 août, † Du Roncay Catherine, Dame du Longeais âgée de 72 ans. Notons qu'il existait en 1718, dans l'ancienne église du Beugnon, une plate-tombe avec épitaphe de Charles du Roncay. La famille du Roncay Sgr de La Barbelinière était alliée aux familles nobles du Beugnon : La Voyrie, Mosnay de Gaalon et de Lapierre.

Catherine du Roncay est enterrée dans l'église Sainte Eulalie.

Blason Du Roncay « d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de 3 fusées d'or et en pointe d'une molette de même »

* * * * *

Biaille Jean Sr du Clos et de La Foy-Henri, paroisse de Vernoux en Gâtine, rend hommage de cette dernière terre en 1732, comme époux de Jeanne-Françoise Aubry, dont il eut Alexandre qui suit.

Biaille Alexandre Sgr. de la Longeais et de la Foy-Henri, en rendit hommage les 23 août 1768 et 16 avril 1776

Blason Biaille « de sinople, à 12 billettes d'or, posées 4, 4, 3 et 1 »

* * * * *

Période Révolutionnaire,

Baudet André (l'ainé) °12nov. 1765 † le 25 octobre 1816, propriétaire au Longeais. Maréchal en 1789, puis secrétaire de l'administration municipale en 1799. Il avait épousé Marie-Jeanne Moulin °1751 † 1813 dont une fille Marie-Jeanne Baudet mariée à Jean-Louis Ganne, natif de Hérisson, ci-après...

La famille Ganne, fermier à Hérisson s'est enrichie en 1791 en achetant des Biens nationaux de l'Abbaye de l'Absie (Edouard Raison page 193)

- **1875**, Décès de madame Baudet, protestante. Son cousin, ministre, exige un emplacement décent dans le cimetière. Une petite partie, non consacrée, est alors désignée pour l'enterrement des protestants, emplacement séparé de l'ensemble par une haie basse, et desservie par une porte, route de Saint-Aubin. Monsieur Guérin, juge de paix reste alors le seul protestant de la commune.

L'opposition à la cohabitation dans la mort des catholiques et des protestants est toujours aussi vive. Lire l'étude magistrale de Yves Krumenacker sur « Les Protestants du Poitou », édition Champion.

Ganne Jean-Louis °1791 à Hérisson † le 8 février 1861 au Longeais. Il épouse Marie-Jeanne Baudet dont il héritera du Longeais. Marie-Jeanne Baudet † le 30 août 1828 à 26 ans au Longeais laissant trois fils :

1° Ganne Louis André ° le 25 février 1815 au Longeais. Médecin légiste, il sera mêlé à des procès d'assise en 1868, accusé d'avoir empoisonné avec de l'arsenic, plusieurs personnes âgées dont il héritait L'ancien maire de Parthenay et son épouse se retireront en leur maison noble de La Férolière de Beaulieu sous Parthenay. Il décède subitement à Versailles le 17 janvier 1887. En 1918, leurs héritiers vendirent leur domaine à Alexandre Ferjou, fermier.

Ganne est initié à la Franc Maçonnerie, à la loge de *l'Heureuse réunion de Mars et des Arts*, agence à Parthenay du *Grand Orient de France*. En 1843, le frère Ganne prend le vénérat à 28 ans. En 1850 Ganne sera Sous-préfet, jusqu'à un décembre, date à laquelle il sera emprisonné. Il sera révoqué lors du coup d'état du futur Napoléon III, puis expulsé du département. Il se ralliera alors au gouvernement impérial, et sera nommé Maire de Parthenay de 1864 à 1874, puis de 1876 à 1886, puis Conseiller Général. Après les événements de 1870, Ganne redevient républicain. Sous la III^e République, il fut élu en 1877, 1881 et 1885, député du département. (J.G. Faucher, Histoire des Francs-Maçons)

2° Ganne Jean Firmin °22 avril 1817 † le 4 octobre 1875 au Longeais. Maire de Secondigny en 1844, puis de 1864 à 1874. Comme son frère aîné, Jean-Firmin est franc-maçon. A 27 ans, le 30 décembre 1844, jeune Maire de Secondigny, il épouse Duboy Zélia Louise Adélaïde °1824-1902, fille de Pierre, chirurgien et de Chauvineau Madeleine. Deux enfants : Ernestine ° 1846, † 2 jours et Alfred Pierre Firmin né en 1845, qui suit ↓

Ganne Jean Firmin avait été nommé Maire de Secondigny en décembre 1843 à 26 ans. Il sera battu en 1848, à la nouvelle élection marquant la fin de Louis-Philippe et de la Monarchie. Par contre, à cette occasion son frère aîné Louis Ganne est nommé sous-préfet à Parthenay. Jean Firmin Ganne sera réélu Maire en janvier 1864, mais sera révoqué par le Préfet à cause de ses positions anticlérales jugée trop excessives. Il sera de nouveau Maire de février 1878 à décembre 1886, date à laquelle il démissionne.

...Ganne Alfred Firmin, dit Gannelon ° le 11 août 1845 † le 22 novembre 1924 au Longeais. Il sera Maire de Secondigny de 1892 à 1896. Il était marié à Ganne Alice (Alix)

3° Ganne André Honoré °1821, sans doute décédé jeune.

En 1840, le 28 janvier, † au Longeay de Ganne Marie Madeleine à 51 ans, fille de Jean-Louis de Hérisson et de Pineau Marie-Anne. Témoins de la sépulture, son frère Jean-Louis 50 ans habitant au Longeais (1791-1861)

* * * * *

De 1869 à 1897, Michaud René (1823-1904) et son épouse Vouhé Marie (1822-1897) étaient métayers au Longeais.

En 1918, la famille Lusseau Charles (1875-1957) marié à Imbert Marie Victorine d'Allonne dont 4 filles habitait Le Longeais.

En 1924, la famille François Pierre (1889-) marié à Lusseau Angèle.

En 1926, Le Longeais sera habité par Edouard Moulin °1879 à Azay † 1936. Huissier en 1906, Maire de de Secondigny de juin 1925 à 1929 et Conseiller Général

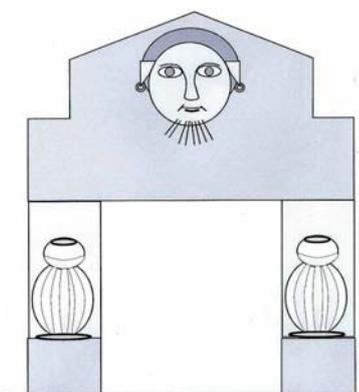
de 1924 à 1931. Il était marié à Andrée Eugénie Vignault (°1890-....) qui veuve se remarie le 29 décembre 1836, à Michoneau Paul Célestin Gustave (°1899-...) lui même veuf.

Au milieu du XX^e siècle la famille Noirault de la Violette achète la métairie du Longeais. L'ancienne Maison noble a été démolie vers 1960.

* * * * *

L'ancien cadastre montre l'importance de la Maison noble. Nous pouvons y voir les traces peut-être d'un canal descendant des Châtelliers, qui devait alimenter un jardin à la Française sur le devant coté sud du logis.

Ne pas confondre avec la maison noble des Longeais (famille Baraud) de la paroisse de Saint-Pierre du Chemin. Il ne reste plus, de l'époque faste, qu'une très belle fontaine sculptée, en fond de vallée, hélas en perdition.



Cette fontaine peut être datée entre 1700 et la Révolution. La mode a été pendant la période classique, dans les logis, de construire des jardins dit à la Française, agrémentés de bassins et fontaines décorés de figures allégoriques et de poteries.

* * * * *

TABLE DES MATIERES

Fiefs et Sous-Fiefs de la châtellenie de Secondigny

La Bartière	page 1
La Bertrandière	2
La Braudière	6
La Caillerie	17
Les Châteliers	23
La Chaulerie	25
La Cotinière	28
La Fromagerie	28
La Garonnière	29
La Maillebouère	32
La Michelière	33
Montiboef	34
La Mortière	35
Le Pinier	37
La Séguinière	39
La Vergne	45
Le Longeais	54

* * * * *

Note : Les Maisons Nobles : **La Mosnerie** et **La Petitière** font l'objet d'une étude séparée.

* * * * *